



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

PLIE
24, avenue du Lac
21000 DIJON

Tel : 03 80 43 08 14
Mail : contact@creativ21.fr

retrouvez nous sur :
creativ21.fr

creativ



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
Naissance de CREATIV', le cluster emploi-compétences du bassin dijonnais.....	4
Le plan d'action 2017.....	6
Présentation du rapport d'activité.....	7
1. PRÉSENTATION DU PLIE.....	8
1.1. Les orientations du PLIE.....	8
1.2. Son organisation.....	9
1.3. Sa gouvernance.....	10
1.4. La programmation financière du PLIE.....	10
1.5. Les publics du PLIE.....	10
1.6. Les critères de sorties positives du PLIE.....	11
PLAN D'ACTION 2017.....	12
2. LES PARTICIPANTS DU PLIE.....	14
2.1. Profil des personnes accompagnées.....	14
2.2. Les entrées du PLIE.....	17
2.3. Les sorties du PLIE.....	20
2.4. Les parcours.....	23
3. PROGRAMMATION DU PLIE.....	25
3.1. Les actions à destination des participants.....	25
3.1.1. Action en faveur des seniors.....	25
3.1.1.1. Participation.....	26
3.1.1.2. Contenu.....	26
3.1.1.3. Résultats.....	27
3.1.1.4. Points positifs.....	27
3.1.1.5. Synthèse du prestataire.....	28
3.1.1.6. Et après l'action Seniors ?.....	28
3.1.2. Action en faveur des femmes.....	30
3.1.2.1. Participation.....	30
3.1.2.2. Contenu.....	30
3.1.2.3. Résultats :.....	31
3.1.2.4. Difficultés soulevées.....	31
3.1.2.5. Points positifs de la formation.....	31
3.1.2.6. Et après Start again ?.....	32
3.1.3. Prospection d'entreprises ciblées.....	33
3.1.3.1. Participation.....	33
3.1.3.2. Contenu.....	33
3.1.3.3. Résultats.....	33
3.1.3.4. Difficultés soulevées.....	33
3.1.4. Sensibilisation aux métiers du commerce et du négoce – Ethicofil.....	35
3.1.4.1. Participation.....	35
3.1.4.2. Contenu.....	35
3.1.4.3. Résultats.....	36
3.1.4.4. Difficultés soulevées.....	36
3.1.5. Accompagnement des clauses d'insertion du BTP – ARIQ BTP.....	37
3.1.5.1. Les heures réalisées en 2017.....	37

3.1.5.2. Les orientations sur le dispositif des clauses d'insertion.....	38
3.1.5.3. Les participants du PLIE, salariés du dispositif « clauses ».....	39
3.1.5.4. Les sorties positives.....	40
3.1.6. Enveloppe souple.....	41
3.1.7. Remobilisation autour des compétences.....	42
3.2. Les actions à destination de l'équipe du PLIE.....	44
3.2.1. La formation-action à destination des référents du PLIE.....	44
3.2.2. La formation Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).....	44
3.2.2.1. Participation.....	45
3.2.2.2. Contenu.....	45
3.2.2.3. Résultats.....	46
3.2.3. Les actions en partenariat.....	47
4. ANIMATRICE ET PILOTAGE DU PLIE.....	49
4.1. Le pilotage et l'animation du PLIE.....	49
4.2. L'observation des publics et l'analyse des parcours.....	50
4.3. Le développement de la relation avec les entreprises.....	51
4.4. Les relations partenariales.....	51
4.5. Les manifestations du territoire.....	52
4.6. Le suivi du dispositif DAQ.....	53
5. CONCLUSION.....	54
6. ANNEXES.....	55
6.1. ANNEXE 1 : EXEMPLE DE PARCOURS DE 3 PARTICIPANTS.....	56
6.2. ANNEXE 2 : MISSIONS DU RÉFÉRENT DE PARCOURS.....	57
6.3. ANNEXE 3 : MISSIONS DE LA CHARGÉE DE MISSION EMPLOI-FORMATION...	60
6.4. ANNEXE 4 : AFFICHE ÉVÉNEMENT SENIORS.....	62
6.5. ANNEXE 5 : LES LETTRES D'INFORMATIONS EN 2017.....	63

INTRODUCTION

Naissance de CREATIV', le cluster emploi-compétences du bassin dijonnais

Lors du Conseil d'administration du 20 juin 2017, le GIP "Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais" est devenu "CREATIV', le cluster emploi-compétences du bassin dijonnais".

Une nouvelle dénomination qui traduit la nature profondément collaborative d'une structure au sein de laquelle ses membres et leurs partenaires se retrouvent pour construire les politiques de l'emploi de demain:

- articulées autour des besoins en **C**ompétences du territoire et de ses entreprises,
- résolument inscrites dans une logique de **R**echerche-action pour répondre aux défis du marché du travail et de l'évolution du travail,
- visant à favoriser l'accès de la population aux **E**mplois du territoire,
- dans une logique d'**A**nticipation des besoins RH des entreprises du territoire,
- à l'échelle du **T**erritoire du bassin dijonnais, échelle adaptée aux flux du marché du travail local,
- ancrées dans une logique d'**I**nnovation permanente pour adapter l'action publique aux mutations économiques,
- et toujours au service des **V**aleurs fortes plaçant les personnes et la sécurisation de leurs parcours professionnels au cœur des interventions.

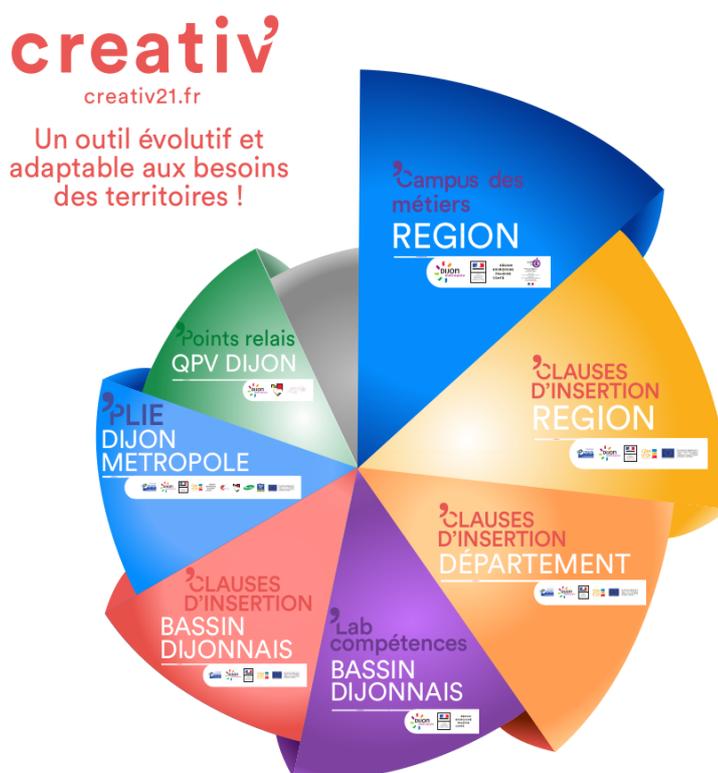
Le projet politique et stratégique qui recouvre le lancement de CREATIV' vient ainsi mettre en perspective et proposer un nouveau regard sur **une offre de services singulière, évolutive et territorialisée**, fruit de l'intégration de plusieurs dispositifs complémentaires dont le cahier des charges des Maisons de l'emploi, un PLIE, un Campus des Métiers et des Qualifications, et d'autres dispositifs locaux et régionaux capables de lui offrir une large capacité d'intervention sur toute la chaîne du marché du travail.

La maîtrise de ces dispositifs permet ainsi à CREATIV' d'orienter son action autour de **l'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques au service d'une gestion plus territorialisée des emplois et des compétences** (cahier des charges MDE et Campus des métiers). Cette capacité d'ingénierie est renforcée par la maîtrise d'outils favorisant **l'accompagnement des parcours** d'insertion sociale et professionnelle (PLIE) et le **développement de l'offre d'insertion du territoire** en lien avec les besoins économiques des entreprises (Clauses d'insertion, GPEC-T).

Dans l'objectif de soutenir l'accès au marché du travail des publics rencontrant les freins les plus importants, cette offre de services s'inscrit dans une logique de proximité au travers d'**un réseau de point d'accueil de proximité** articulé aux quartiers de la Politique de la ville géré soit en direct par CREATIV' (Points relais Dijon) ou bien hébergé par les communes concernées.

L'offre de services de CREATIV' se décline ainsi en 7 axes:

- La mise en œuvre et l'animation d'un accueil de proximité sur les quartiers Politiques de la Ville de Dijon (Grésilles et Fontaine d'Ouche),
- Un travail d'accompagnement en direction des publics les plus éloignés de l'emploi sur le territoire de Dijon Métropole (dans le cadre du PLIE),
- Un travail d'appui conseil et d'accompagnement des commanditaires publics du département pour soutenir le développement des achats socialement responsables,
- Un appui conseil aux services déconcentrés de l'État dans l'ex Région Bourgogne pour développer les clauses dans leurs marchés,
- La définition et l'animation d'un volet emploi/compétences en appui à la stratégie métropolitaine de développement économique pour analyser/anticiper les mutations économiques, développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et accompagner la sécurisation des parcours professionnels,
- Le portage et l'animation d'un Campus des Métiers et des Qualifications sur la thématique « Alimentation, goût, tourisme »
- L'impulsion, l'animation et la mise en œuvre de toute action complémentaire au droit commun et innovante concourant à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi du territoire et des habitants des QPV en particulier mais aussi à l'évolution des pratiques RH des entreprises



NB: Le Lab'Compétences regroupe les activités en lien avec la GPECT et autres projets relatifs à la sécurisation des parcours professionnels

L'ensemble de ces interventions et ce positionnement comme lieu-ressource décloisonné disposant d'une forte capacité d'ingénierie confèrent à CREATIV' **une mission de mise en réseau et d'animation** du réseau d'acteurs publics et privés intervenant sur le marché du travail en lien avec les actions conduites.

Il positionne CREATIV' comme **une fonction de R&D des politiques territoriales de l'emploi aux services des acteurs territoriaux du développement économique et de l'emploi**, adossée à la stratégie et aux actions de développement économique des intercommunalités du bassin dijonnais.

En conséquence, le changement de nom traduit la capacité du territoire à avoir digérer -dans le cadre d'un projet politique et partenarial singulier-, différents dispositifs pour proposer une nouvelle ingénierie et une offre de services ad hoc.

La référence au cluster vient proposer, dans un contexte d'affirmation des territoires soutenue par la loi, **un tiers lieux, un espace de travail collaboratif où se mélangent les expertises pour accompagner l'évolution des politiques de développement économiques et d'emploi, renforcer la relation entre les acteurs publics et les entreprises et améliorer l'efficience et l'efficacité des interventions.**

[Le plan d'action 2017](#)

Au-delà de ces missions classiques définis par les différents cahier des charge, protocole et autres documents d'orientation des dispositifs regroupés au sein de CREATIV', le plan d'action 2017 se décline en 6 axes de travail :

1) La poursuite du développement de l'activité "clauses d'insertion" dans un contexte d'augmentation continue du nombre d'heures accompagnées (+ de 100 000 heures supplémentaires en 2016).

2) Le développement de démarches de GPECT en lien avec les secteurs d'activité structurants pour l'économie locale et l'emploi (industrie agroalimentaire et industries de santé). Ces projets s'inscrivent dans le cadre du partenariat renforcé signé entre Dijon Développement et le GIP pour développer un volet emploi-compétences en appui aux actions conduites par le Grand Dijon et Dijon Développement.

3) La mise en place d'un Campus des Métiers et des Qualifications "Alimentation, goût, tourisme": il s'agit d'un label délivré par les ministres de l'éducation national de l'enseignement supérieur et la recherche, du travail, de l'emploi de la formation professionnel et du dialogue social, de l'économie de l'industrie du numérique. L'objectif est de contribuer au développement des filières d'avenir et à faciliter l'insertion dans l'emploi, renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique et développer la mobilité internationale pour les étudiants, les élèves et les apprentis.

Il s'inscrit dans la continuité des travaux conduits au titre du cahier des charges des maisons de l'emploi en lien avec l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques.

4) La conduite d'une étude-action sur l'économie collaborative et ses incidences en matière de gestion des emplois et des compétences, en partenariat avec Dijon Développement.

5) L'amplification de l'action dans le secteur de l'ESS suite à la présentation à l'ANACT -dans le cadre d'un appel à projets national- d'un projet prolongeant le travail entrepris dans le cadre de l'action sur la sécurisation des parcours.

6) La poursuite du travail de restructuration du PLIE engagé en 2016 :

- La construction d'un nouveau positionnement pour la structure d'animation du PLIE
- L'animation du réseau des référents et formation-action sur les pratiques professionnelles d'accompagnement
- L'observation des publics et l'analyse des parcours
- L'amélioration du pilotage du PLIE
- La gestion du dispositif autour des exigences liées à la mobilisation du FSE
- Le développement de la relation avec les entreprises (dans une logique de partage d'expérience et d'essaimage des pratiques des équipes intervenant sur les clauses et la GPECT
- Le travail sur le socle commun de connaissance et de compétences

7) Le soutien au projet de la commune de Longvic suite au résultat de l'appel à projets "TOCLD"

NB : Ce plan d'action n'est ni exhaustif, ni limitatif. En effet, dans une logique de pépinière de projets, CREATIV' est amené à répondre à la sollicitation des acteurs économiques et sociaux du territoire pour apprécier l'opportunité de lancer de nouveaux projets tout au long de l'année.

[Présentation du rapport d'activité](#)

Ce document vient présenter les activités et les résultats des actions conduites par le PLIE entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017.

Ce document doit permettre de rendre compte du sens de notre action et donner une lisibilité de notre activité.

Ainsi, le rapport d'activité est structuré en 4 grandes parties :

- La présentation du PLIE
- Les participants du PLIE (entrées, sorties, parcours)
- Les actions de la programmation du PLIE
- Le pilotage du PLIE

1. PRÉSENTATION DU PLIE

Intégré au sein de CREATIV' (anciennement Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais), le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire. Il s'inscrit dans une démarche constante d'innovation visant à réinterroger les pratiques d'accompagnement des publics pour les rendre plus efficaces et efficaces.

Son action contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE et est fortement soutenue par elle.

Le PLIE est porté par le GIP CREATIV' (Anciennement maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais) depuis 2008 et intervient sur le périmètre de Dijon Métropole.

1.1. Les orientations du PLIE

Les orientations du PLIE sont définies dans le cadre de son Protocole 2016-2020 et viennent répondre aux objectifs suivants :

- Mettre en œuvre un accompagnement individualisé renforcé à et dans l'emploi assuré par un référent unique.
- Mettre en œuvre un parcours personnalisé d'accès à l'emploi, adapté aux besoins de la personne.
- Mettre en place un parcours intégré et coordonné visant une articulation des offres d'insertion existantes au profit des participants.
- Expérimenter de nouvelles modalités d'intervention en direction des publics cibles pour favoriser leur retour à l'emploi ou leur accès à une formation qualifiante.
- Contribuer à l'animation et à la mise en œuvre des politiques de l'emploi et de l'insertion sur son territoire.

Dans ce cadre, les orientations du Protocole 2016-2020 visent à renforcer :

- **La relation avec les entreprises et leurs représentants** pour construire des parcours d'insertion socioprofessionnelle visant l'accès à l'emploi durable. En conséquence, le travail de mobilisation et de fidélisation des entreprises représente un enjeu majeur.
- **La professionnalisation des référents** pour accompagner la mise en œuvre d'un socle de pratiques professionnelles assurant une égalité d'accès au service et une qualité de service accrue pour les participants.
- **La connaissance des publics du PLIE et de leurs parcours** pour contribuer à ajuster son offre de services et ses modalités d'intervention au plus près des besoins des participants.
- **Le pilotage du dispositif** au profit du partage de données et d'informations robustes auprès des financeurs, prescripteurs et porteurs de projets constituant ainsi un outil d'aide à la connaissance du fonctionnement du PLIE et à la prise de décision pour ajuster ses orientations et ses interventions.

1.2. Son organisation

Le PLIE se compose :

- **D'une équipe d'animation** (dénommée SA, structure d'animation), avec des collaborateurs salariés du GIP, pour réaliser le travail d'animation, de coordination et d'ingénierie financière avec l'appui du service administratif et financier du GIP CREATIV'.

La structure d'animation a pour rôle de mettre en place et de coordonner l'ensemble des projets, de veiller au bon déroulement de la programmation du PLIE, de veiller au suivi des parcours des participants, de maintenir le lien partenarial et de veiller à la bonne utilisation des fonds européens.

Comme chaque année l'équipe d'animation a piloté le dispositif en s'appuyant sur les objectifs définis dans le protocole.

Le PLIE a ainsi conduit des actions en direction de ses participants, en complémentarité des actions du droit commun.

- **D'une équipe de 14 référents de parcours** portés et mis à disposition par 9 structures différentes (APSALC, CESAM, IFPA, IRFA, Ligue de l'enseignement, Mission locale, Villes de Quétigny, Longvic et Chenôve).

Les référents ont pour rôle l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés socio-professionnelles dans leur retour à l'emploi.

En 2016, leurs objectifs étaient fixés à 56 entrées et 70 participants en file active.

Cf- annexe 2

- **D'une chargée de mission emploi-formation** portée par l'IRFA :

En 2016, le PLIE était doté d'un chargé de relation entreprises. Cependant, en 2017, les nouvelles orientations du PLIE ont souhaité impliquer à nouveau les référents dans le développement d'un réseau d'entreprises, afin de développer les terrains d'immersion pour les participants. Ce poste a donc évolué pour se transformer en un poste de chargé de mission emploi-formation dont les principales missions sont les suivantes :

- travailler sur la sélection et le suivi d'offres d'emploi transmises aux référents,
- avoir une veille sur les événements du territoire, participer à la préparation de ces derniers et en faire le suivi,
- créer des liens privilégiés avec les organismes de formation afin de connaître bien en amont leur programmation pour l'année et pouvoir ainsi anticiper les orientations des participants,
- mettre à jour et suivre les saisies en lien avec les entreprises sur le logiciel de saisie du PLIE,
- veiller à ce que les participants du PLIE soient orientés sur les dispositifs tels que le DAQ et 100 Chances 100 emplois,
- organiser des visites d'entreprises à destination des référents et des participants
- être force de propositions pour la mise en place d'outils et de procédures à destination des référents afin de leur permettre un gain de temps.

Cf fiche de poste en annexe 3

L'activité du PLIE est mise en œuvre dans le cadre d'une programmation structurée autour des différentes actions dont elle assure le financement :

- L'animation du PLIE,
- Le développement des clauses d'insertion et l'accompagnement des participants,
- L'activité de portage des référents,
- Des actions à destination des participants du PLIE pour dynamiser leur parcours,
- Des actions relatives à la formation des référents.

1.3. Sa gouvernance

La gouvernance du PLIE est constituée de 2 instances qui sont les comités opérationnels et les comités de pilotage.

En 2017, organisation de :

- quatre Comité de pilotage, dont les membres sont Dijon métropole, le Département, la Région, la DIRECCTE, la Préfecture, les communes, Pôle emploi, la Mission locale.
- 2 Comités opérationnels, dont les membres sont le Département, la Région, Dijon métropole, la DIRECCTE, et les porteurs de référents.

Ces instances permettent de valider les décisions importantes telles que la programmation financière, les actions et le choix des prestataires. Elles permettent également aux membres de suivre l'activité et les actions du PLIE.

1.4. La programmation financière du PLIE

En 2017, le PLIE de Dijon Métropole a pu bénéficier du soutien de plusieurs institutions :

Dijon Métropole

Conseil Départemental

Conseil Régional

Ville de Dijon

Communes (Quétigny, Longvic et Chenôve)

Ainsi que du Fond Social Européen via le Conseil départemental et la DIRECCTE

En 2017 la programmation du PLIE s'élève à 1 153 000 euros dont 589 000 euros de FSE.

1.5. Les publics du PLIE

Les participants du PLIE doivent habiter l'une des communes de la Communauté Urbaine du Grand Dijon et présenter des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, disposer d'une autorisation de travailler et souhaiter s'inscrire dans un parcours intégré d'accès à l'emploi.

L'éligibilité au dispositif repose sur deux séries de critères conformément au ciblage défini dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE 2014-2020.

La prise en compte de ces critères doit naturellement être compatible avec la mise en place d'un parcours vers l'emploi, conformément à l'instruction DGEFP du 8 juin 2009.

<i>Critères liés à la <u>situation de l'individu sur le marché du travail</u></i>	<i>Critères liés à la <u>situation personnelle de l'individu</u></i>
<p>Personnes disposant de qualification/compétences insuffisantes ou inadaptée au regard du marché du travail et/ou ne maîtrisant pas les compétences de base :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • situation familiale complexe (personnes seules avec enfants à charge, notamment les femmes)
<ul style="list-style-type: none"> • sans activité professionnelle depuis plus d'une année inscrites ou non comme demandeuses d'emploi auprès de Pôle Emploi 	<p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • personnes confrontées à des problèmes de mobilité ou de logement
<p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires de minimas sociaux relevant d'une orientation socioprofessionnelle 	<p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • personnes confrontées à des problèmes de santé/handicap (ne faisant pas l'objet d'un accompagnement par CapEmploi)
	<p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • personnes sous mandat de justice

1.6. Les critères de sorties positives du PLIE

Les types de sorties positives ci-dessous sont déterminés dans le protocole du PLIE :

- Emploi en CDI mi-temps minimum au terme de 6 mois de présence en entreprise,
- Intérim régulier cumulant au moins 6 mois dans les 12 mois,
- CDD unique ou successifs au terme de 6 mois dans les 12 mois à temps plein ou partiel
- Formation qualifiante,
- Création ou reprise d'activité, suivi de 6 mois post création.
- Contrats aidés de plus de 6 mois hors chantiers d'insertion (sauf pour les seniors de 55 ans et plus)

PLAN D'ACTION 2017

Depuis 2016, le PLIE a engagé une démarche de progrès visant à adapter son offre de services, son organisation et à développer de nouveaux partenariats.

La Direction a porté une attention particulière à la professionnalisation des référents en leur permettant de suivre une formation Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) et d'obtenir la certification, et en leur permettant de poursuivre l'action-formation engagée depuis 2016 permettant une harmonisation des pratiques au sein de l'équipe.

En 2017 la structure d'animation a souhaité travailler davantage en concertation avec l'ensemble de ses référents, par le biais de temps de réflexion lors de réunions d'équipe et par la poursuite du travail engagé depuis l'année précédente sur divers expérimentations.

Les axes de travail ont été les suivants :

- La confirmation du positionnement de la structure d'animation du PLIE
- L'animation du réseau des référents et la poursuite d'une réflexion sur les pratiques professionnelles d'accompagnement
- Le travail collaboratif et de réflexion avec les référents organisé lors de réunion d'équipe
- La professionnalisation des référents par la programmation de la formation CEP permettant à chacun l'obtention d'un certificat de compétence.
- La gestion du dispositif autour des exigences liées à la mobilisation du FSE
- Le développement de la relation avec les entreprises par la mise en place d'outils
- La mission des référents de parcours a clairement été énoncée dans l'appel à projet 2017.

Cf annexe 2

La relation avec les entreprises est un axe majeur pour le PLIE, d'où la mise en place d'un accompagnement des référents de parcours, par la capitalisation des compétences des autres services et la mise en place d'outils (fiche de poste, fiche entreprises, méthodologie de présentation,...).

Concernant sa programmation, le PLIE a porté une attention particulière aux publics les plus fragilisés, tels que les femmes et les seniors, en organisant des actions à leur destination.

Les actions qui ont été proposées en connaissance des difficultés rencontrées par les personnes accompagnées, qui sont éloignées, voire très éloignées de l'emploi et manque souvent de repère face aux exigences du marché du travail. C'est pourquoi ces actions ont eu principalement pour thèmes, la confiance et l'estime de soi ainsi que la valorisation des compétences.

En terme partenarial, depuis fin d'année 2016, nous avons constaté une baisse des prescriptions sur le dispositif. Afin d'y remédier, la structure d'animation, en partenariat avec Pôle emploi et le Département (ses principaux prescripteurs) ont mis en œuvre différentes expérimentations afin d'accroître le nombre d'entrées sur le PLIE. Le travail se poursuivra en 2018.

Une attention particulière a également été portée aux événements du territoire, avec une participation accrue du PLIE au même titre que les autres acteurs de l'emploi du territoire.

Chiffres au 31/12/2017 =>

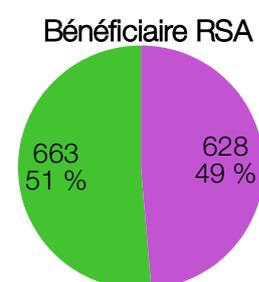
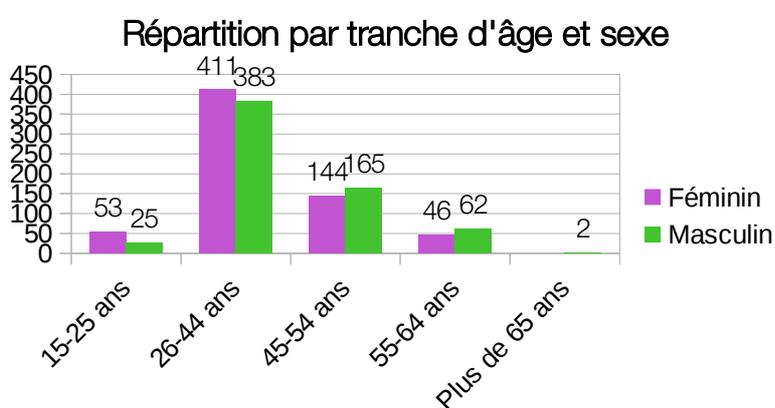
1291 personnes accompagnées
494 entrées
1193 mises à l'emploi
49 % de sorties positives

2. LES PARTICIPANTS DU PLIE

2.1. Profil des personnes accompagnées

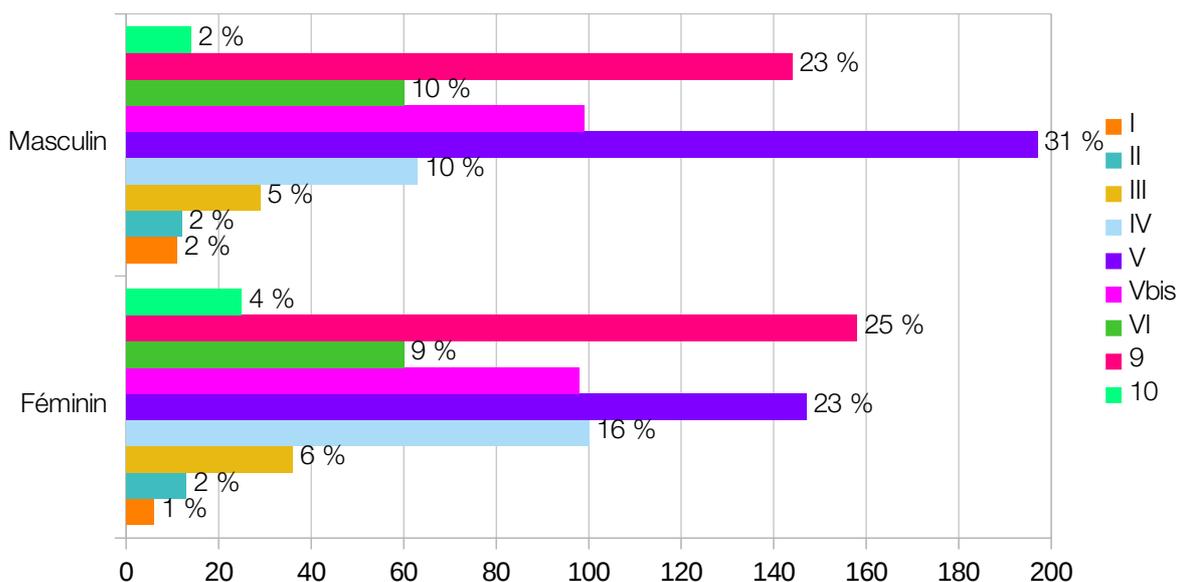
1291 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

De janvier à décembre 2017, 1291 personnes ont intégré un parcours d'insertion au sein du PLIE, et 703 étaient encore en parcours au 31 décembre.



- 51 % des participants accompagnés par le PLIE sont des femmes
- 62% des participants en parcours d'insertion sur le PLIE ont entre 26 et 44 ans
- 32 % des personnes accompagnées par le PLIE ont plus de 45 ans
- 49 % des participants du PLIE sont bénéficiaires du RSA

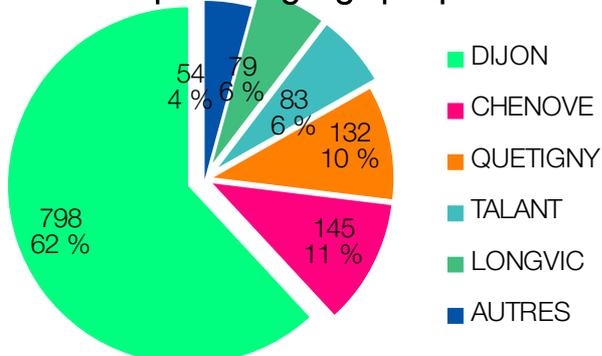
Niveau de qualification des personnes accompagnées



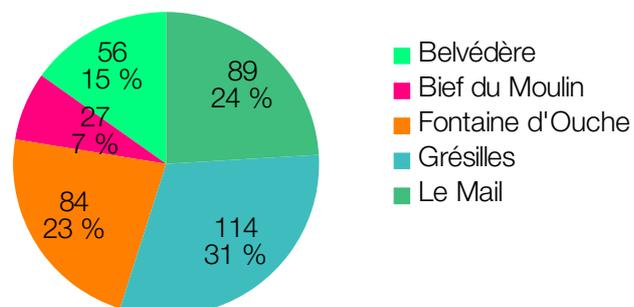
79% des personnes accompagnées par le PLIE en 2017 ont une certification équivalent ou inférieur au CAP/BEP (niveau V) ; dont 27% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

Seuls 21% ont un niveau supérieur à un Baccalauréat.

Répartition géographique



Répartition QPV



29 % des personnes en parcours d'insertion sur le PLIE résident dans un quartier prioritaire de la ville (QPV).

Pour information, les habitants QPV représentent 8% de la population sur le territoire de Dijon Métropole.

Parmi ces 370 personnes, 54 % sont des résidents QPV de la ville de Dijon.

Le nombre de personnes accompagnées par le PLIE, résidant sur le quartier de Fontaine d'Ouche est en augmentation en 2017, il représente 23 % du nombre de participants QPV du PLIE, contre 8 % en 2016, soit une augmentation de 15 points.

Lieu d'habitation des participants :

Comparatif 2016-2017

Lieu d'habitation	2016	Pourcentage	2017	Pourcentage
DIJON	934	61 %	798	62 %
CHENOVE	148	10 %	145	11 %
QUETIGNY	93	6 %	132	10 %
LONGVIC	101	7 %	79	6 %
TALANT	137	9 %	83	6 %
AUTRE	112	7 %	54	4 %
Total	1525	100 %	1291	100 %

En 2017, 62 % des participants sont domiciliés à Dijon et 38% sur le reste de l'agglomération. Nous constatons que Dijon et Chenôve ont connu chacun une augmentation de 1 point, Quetigny une augmentation de 4 points, et une baisse de 3 points pour Talant.

Répartition des participants par QPV :

Comparatif 2016-2017

Lieu d'habitation	2016	Pourcentage	2017	Pourcentage
Grésilles	145	40 %	114	31 %
Fontaine d'Ouche	30	8 %	84	23 %
Le Mail (Chenôve)	79	22 %	89	24 %
Bief Moulin (Longvic)	31	8 %	27	7 %
Belvédère (Talant)	81	22 %	56	15 %
Total	366	100 %	370	100 %

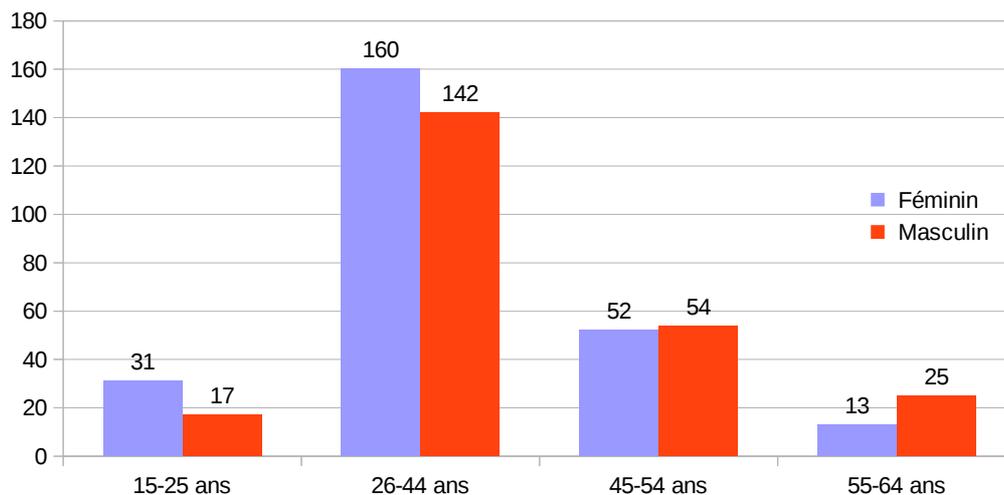
Le taux de participants résidents en QPV est en augmentation de 5 points en 2017 (29% contre 24 % en 2016).

2.2. Les entrées du PLIE

494 ENTRÉES

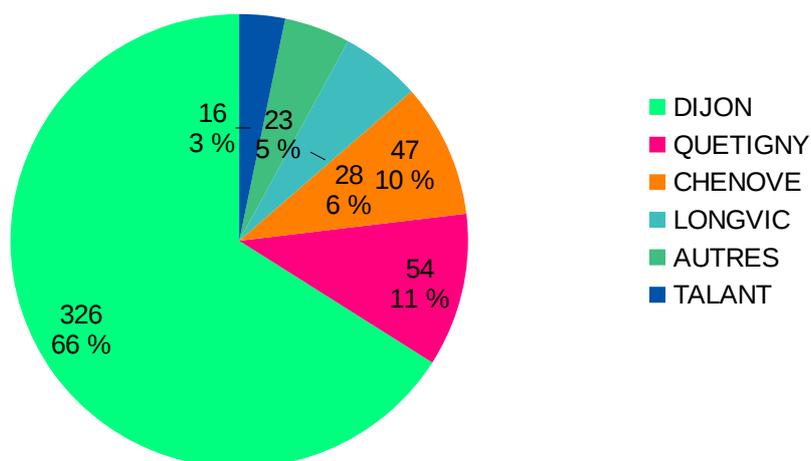
Les personnes entrants sur le PLIE sont au préalable orientées par nos partenaires, tels que, Pôle emploi, le Conseil départemental, la Mission locale, le service pénitentiaire, les Communes, etc.

Répartition des entrées par âge et par sexe



- 52% des personnes entrées sur le dispositif en 2017 sont des femmes
- 61% des participants entrés sont âgés de 26 à 45 ans
- 29% des nouveaux entrants ont plus de 45 ans

Répartition des entrées par commune d'habitation



- 66% des nouveaux entrants sont domiciliés à Dijon, 11% sont domiciliés à Quetigny, 10% à Chenôve, 6% à Longvic.
- 31% des nouveaux entrants sont domiciliés dans un QPV (12% Fontaine d'Ouche, 9% Grésilles, 7% Chenôve)

Répartition des entrées par prescripteur :

Prescripteurs	Entrées	Pourcentage
POLE EMPLOI	283	57 %
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	92	19 %
MILO	45	9 %
OPÉRATEURS (ARIQ BTP, ID Interim, EUREKA)	40	8 %
Service emploi communes	28	6 %
Service soc, Association, SPIP	6	1 %
TOTAL	494	100 %

76 % des entrées sont orientées par Pôle emploi et le Conseil Départemental.

Depuis le milieu d'année 2016, le nombre de prescriptions est en diminution. Avec l'arrivée de la nouvelle équipe de la structure d'animation, un travail a été engagé avec nos deux principaux partenaires. Ce travail est en lien avec les travaux du PDI qui consistent notamment à travailler davantage en collaboration et à recréer du lien entre les dispositifs dans l'objectif de limiter la redondance et de mieux accompagner les personnes en difficultés.

Depuis février, un travail a donc été engagé avec le Conseil Départemental et Pôle emploi afin de mettre en œuvre différentes stratégies permettant d'accroître les prescriptions sur le PLIE et de permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de ce dispositif d'accompagnement.

Des différentes réunions qui ont été organisées, l'ensemble des partenaires se sont accordés sur les points suivants :

- Avec le Conseil Départemental, 2 expérimentations ont été mise en place avec l'ASF de Chenôve et de Dijon.
- Avec Pôle emploi, une expérimentation est déjà mise en place sur l'ensemble des agences, et une sur l'agence Dijon Ouest (quartier de Fontaine d'Ouche).

Avec Pôle emploi, il a été décidé, à compter d'avril, de doubler le nombre de RDV PLIE mensuels sur l'ensemble des agences, et de mettre en place des informations collectives de présentation du PLIE à destination des habitants QPV de Fontaine d'Ouche.

Avec le Conseil départemental, des pistes de réflexion émergent sur l'évolution des relations avec les ASF et la mise en place d'expérimentations :

★ **Avec l'ASF de Dijon :**

Mise en place d'un RDV hebdomadaire permettant d'effectuer un entretien-diagnostic des nouveaux entrants RSA inscrits à Pôle Emploi. L'objectif étant de permettre aux référents de détecter plus rapidement les personnes pouvant intégrer le PLIE.

Pour mémoire, ces diagnostics étaient mis en place jusqu'en 2015, mais la réorganisation du Département a conduit à leur suppression.

Les travailleurs sociaux et les référents s'accordent à dire que ces diagnostics permettaient une meilleure orientation des personnes.

Cette expérimentation a été mise en place après la période estivale sur une durée de 6 mois. Une évaluation sera faite en avril 2018.S

★ **Avec l'ASF de Chenôve :**

Test d'un accompagnement plus global en structurant un travail rapproché entre les travailleurs sociaux et les référents de parcours PLIE.

Les référents seront positionnés en appui pour les travailleurs sociaux pour traiter les questions du retour à l'activité le plus en amont possible. Une fois l'accompagnement pris en charge par le PLIE, les travailleurs sociaux resteront en appui des référents pour le traitement des freins sociaux.

Une première rencontre entre les référents du PLIE et les travailleurs sociaux a été organisée, nos investigations reprendront au cours du premier semestre 2018, après que la nouvelle cadre RSA ait pris ses fonctions.

★ **Avec l'ASF de Talant :**

Poursuite de la mise en place d'une réunion semestrielle avec le coordonnateur et la cadre RSA, les référents, et un représentant de la structure d'animation afin d'échanger sur des situations, des parcours et valider la poursuite du contrat d'engagement réciproque RSA.

Quand l'entrée d'une personne est validée sur le PLIE, le référent de parcours se doit de tout mettre en œuvre pour l'accompagner dans ses démarches. Le référent établit un bilan à l'entrée et travaille sur le projet professionnel de la personne.

Un bilan a été fait en décembre 2017 afin de mesurer les premiers impacts de ces nouvelles organisations.

Constat est que le nombre de prescription est en augmentation de 34% en 2017 en comparaison de 2016, mais que le nombre d'entrées sur l'année est en diminution de 9%. Une augmentation des non-entrées est constatée avec essentiellement pour motif, à 30%, l'absentéisme aux premiers RDV, mais également des orientations vers d'autres accompagnements, des refus d'accompagnement et des problématiques santé.

Il a été décidé avec Pôle emploi d'améliorer nos outils de communication mensuels, pour une meilleure visibilité des motifs de non-entrées des demandeurs d'emploi, et de ce fait un meilleur suivi des personnes, et une veille sur les orientations faites par les conseillers.

2.3. Les sorties du PLIE

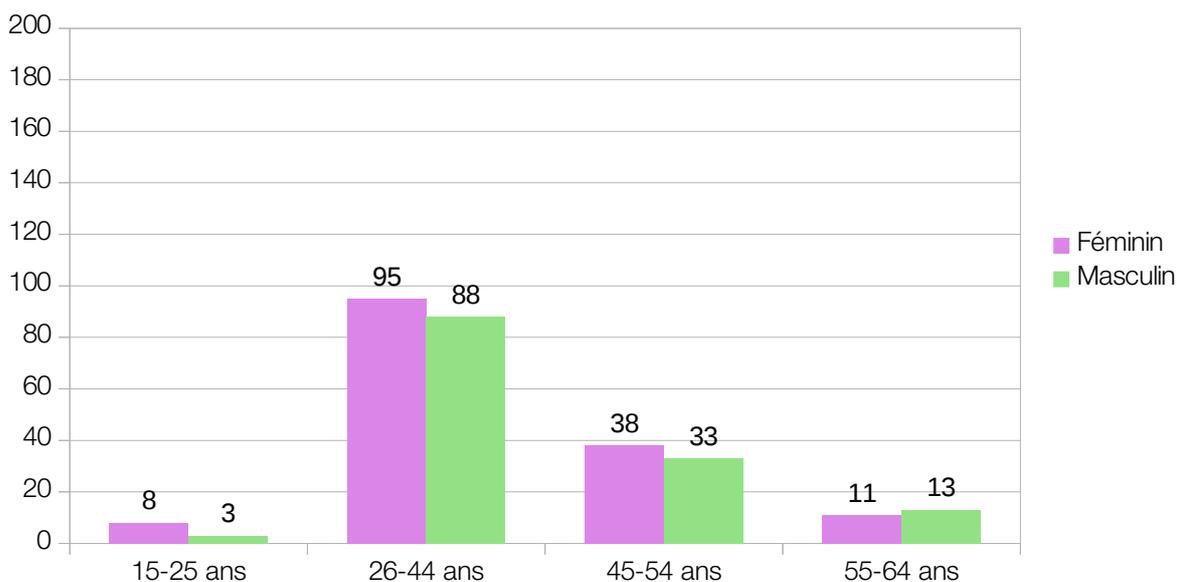
289 SORTIES POSITIVES

Au 31 décembre 2017, le PLIE a réalisé un total de 588 sorties, dont :
49% de sorties positives, ou 54% (hors déménagement, santé, retraite et décès).

En 2016, 726 sorties avaient été réalisées dont 43 % de sorties positives.

Pour mémoire, les sorties positives correspondent aux sorties vers l'emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, contrats aidés), la formation qualifiante et la création d'entreprise.

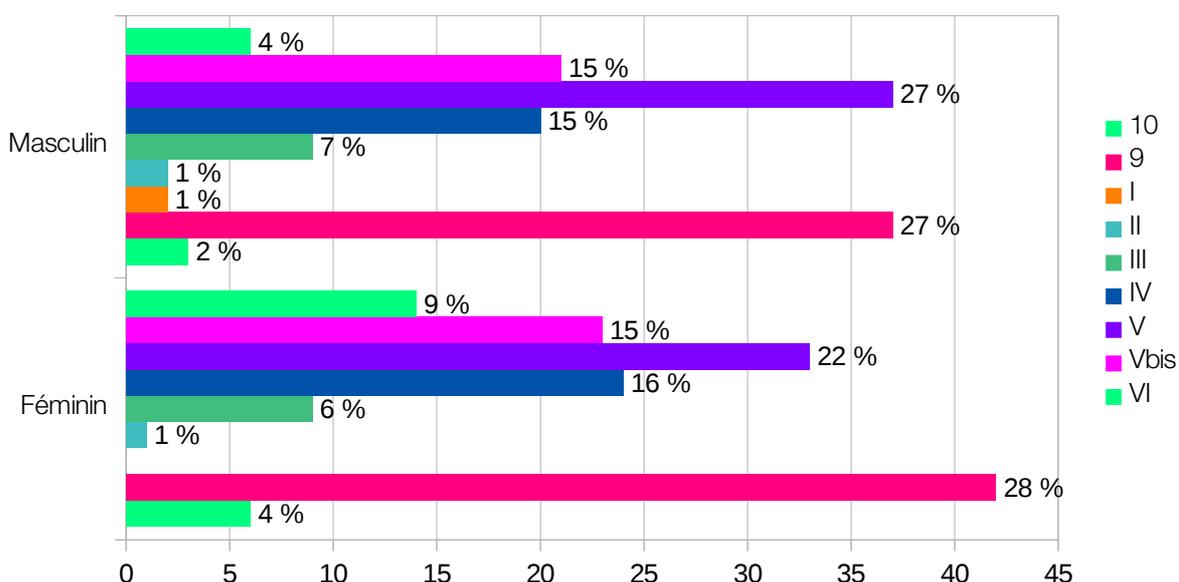
Répartition des sorties positives par âge et par sexe



78 % des personnes âgées de 26 à 44 ans sortent vers l'emploi durable ou la formation qualifiante.

137 personnes sur les 289 sorties positives, soit 47%, sont des personnes inscrites au RSA.

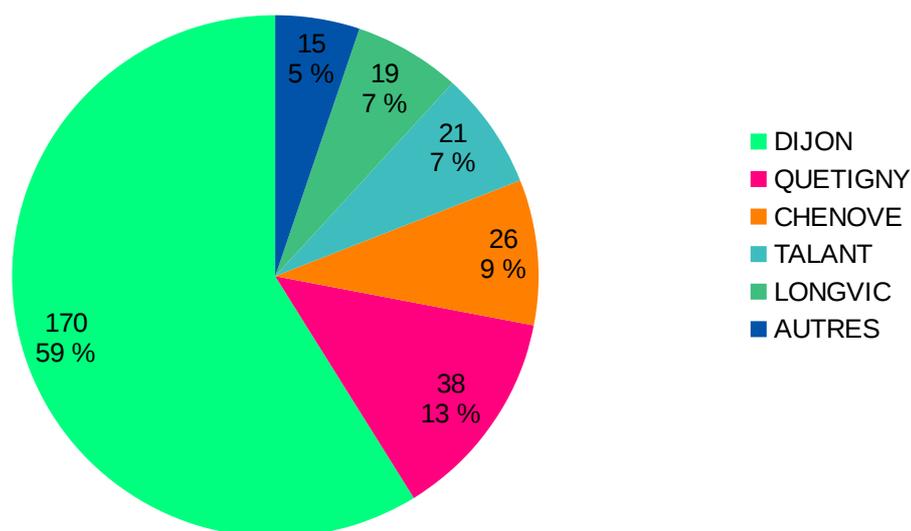
Niveau de qualification des personnes en sorties positives



77% des personnes en sorties positives ont une certification équivalent ou inférieur au CAP/BEP (niveau V)

30% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9)

Répartition des sorties positives par commune d'habitation



- Sur les 289 personnes en sorties positives, 59 % résident à Dijon, 13 % à Quetigny, 9 % à Chenôve, 7 % à Longvic, et 12 % dans les autres communes de Dijon Métropole.
- Les sorties positives ont bénéficié à 25 % du public habitants en QPV en 2017 (soit 73 personnes sur 289).

Les sorties réparties par sexe :

	En parcours	%	Sorties totales	%	Sorties positives	%
Hommes	637	49%	275	47%	137	47%
Femmes	654	51%	313	53%	152	53%
Total	1291	100%	588	100%	289	100%

Au 31 décembre, les sorties positives bénéficient davantage aux femmes avec un taux de 53%, contre 47% pour les hommes.

Les caractéristiques des sorties positives :

Emploi (<i>CDI et CDD + 6 mois - hors emplois aidés</i>)	196	68 %
Emplois aidés	32	11 %
Formation qualifiante	61	21 %
Total	289	100 %

Les sorties vers l'emploi représentent 68 % des sorties positives.

En y incluant les sorties vers les emplois aidés, les sorties emplois représentent alors 79 % des sorties positives.

Les caractéristiques des autres sorties du PLIE :

Non-respect du contrat d'engagement	109	36%
Suivi PLIE + 30 mois	53	18%
Santé	35	12%
Autre accompagnement plus adapté	30	10%
Déménagement	21	7%
A la demande du participant	21	7%
Indisponible pour recherche d'emploi	14	5%
Maternité	11	4%
Situation administrative incompatible avec l'emploi	3	1%
Autre	2	1%
Total	299	100%

Sur les 51 % de sorties autres, 36 % sont liées à « non-respect du contrat d'engagement » (absences injustifiées, comportement inadapté, injoignable...).

2.4. Les parcours

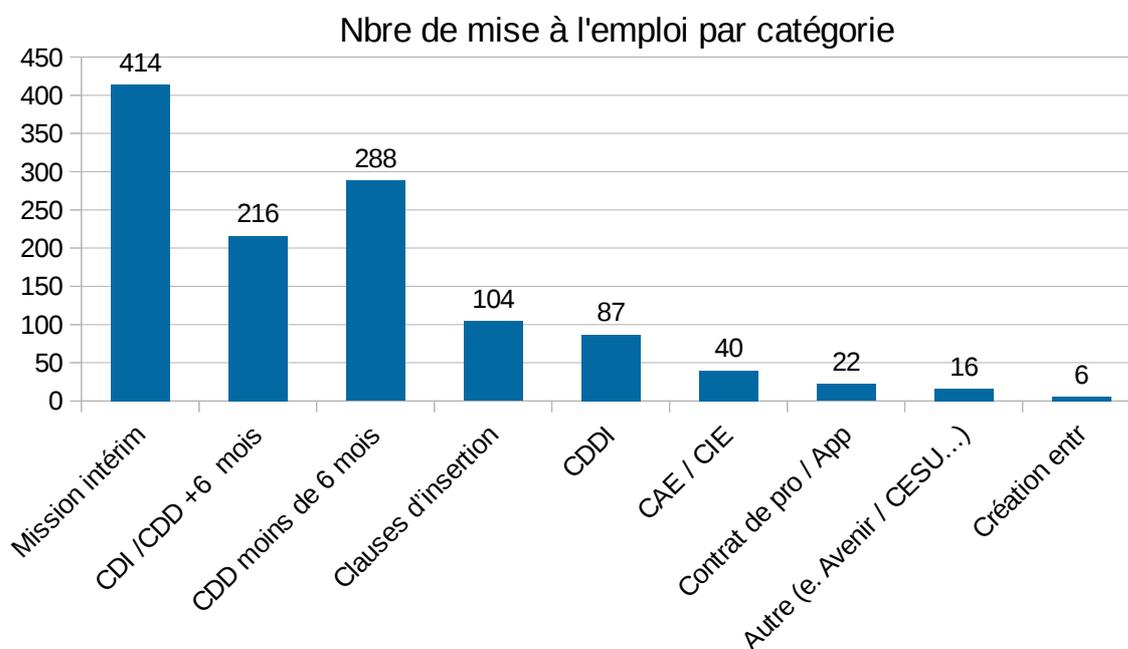
L'emploi dans le parcours d'insertion

Un parcours se construit au travers d'étapes appelées "étapes de parcours". Il est important de valoriser ces étapes qui sont le gage du travail effectué par les référents et de l'avancée, parfois morcelée, des parcours.

En 2017, la durée moyenne des parcours est de 17 mois, et le coût moyen d'un accompagnement est de 890€ par participant.

Cf annexe 1 – exemple de parcours

En 2017, 1742 étapes de parcours ont été réalisées par les 1291 personnes accompagnées sur le PLIE dont 1193 étapes vers l'emploi (68 % des étapes de parcours).



Soit :

35 %
Mission intérim

24 %
CDD – de 6mois

18 % CDI et
CDD + 6mois

Dans ce diagramme, nous avons valoriser l'ensemble des étapes vers l'emploi, en y incluant les emplois dans les chantiers d'insertion.

La tendance sur le PLIE correspond à la tendance nationale en matière d'emploi, puisque la majorité des emplois sont des missions intérim. Nous constatons également que les clauses d'insertion contribuent au retour à l'emploi de nos participants.

L'accumulation de ces étapes permet de remettre les participants sur le marché du travail et donc de sortir de notre dispositif d'accompagnement.

Il est important de valoriser toutes les étapes emploi, qu'elles aboutissent ou non à des sorties positives.

549 autres étapes de parcours ont été mobilisées par les référents pour les participants du PLIE.

Ces étapes permettent de mobiliser les participants vers l'emploi et la mise en situation professionnelles, tels que l'accès à la plateforme mobilité, les actions de confiance en soi notamment celles mises en place par le PLIE, l'aide à la création d'entreprises, les périodes en immersion en entreprises.

3. PROGRAMMATION DU PLIE

Afin de pouvoir alimenter les étapes de parcours des participants et répondre à des besoins qui ne peuvent être couverts par le droit commun, le PLIE met en place chaque année une programmation comportant des actions à destination de ses participants.

Cette année, ces actions touchent principalement au travail sur les freins psychologiques, tels que la confiance et l'estime de soi, la capacité à valoriser ses compétences, mais également la mobilité et le ciblage d'entreprises.

La structure d'animation a également travaillé en collaboration avec la branche de l'industrie afin de pouvoir répondre à un besoin en main d'oeuvre des entreprises de ce secteur.

La programmation du PLIE présente également un volet "animation" qui prévoit des actions de formation et de professionnalisation des équipes.

3.1. Les actions à destination des participants

3.1.1. Action en faveur des seniors

Suite au séminaire seniors organisé en 2016, le PLIE s'est donné pour objectif de répondre à l'un des besoins exprimés par les participants, à savoir renouer un lien avec les entreprises et valoriser leurs compétences.

Nous avons donc organisé deux sessions de formation avec Talent Campus, destinées à aider les participants à faire émerger leurs compétences sociales et ainsi jouer sur leur confiance en eux.

Ces sessions de formation ont été suivies, le 5 juillet et le 10 novembre par l'organisation, en collaboration avec le Medef et la CPME, d'un événement, « Regards croisés, Ressources cachées », de rencontres entreprises et seniors.

L'objectif de ces rencontres était que chacun puisse avoir un retour bienveillant et des conseils leur permettant de booster leur recherche d'emploi.

Les entreprises qui se sont engagées :

Enedis, Randstad, Lejay-Lagoute, Manpower, Proactive, Lip intérim, Id'ées intérim, Envie, G Ravera, Adecco, Epide, MEDEF, CPME, Exop consultant, Info project, L'or des Valois, Leader intérim, Wall street english, Aléo Center, AVS Communication, Dièze, Groupement GECKO, IR Consulting.

3.1.1.1. Participation

	Édition Juin-Juillet	Édition Octobre-Novembre
Participation à la formation Talent Campus	8	15
Participation aux rencontres entreprises	18 *	12

* 8 participants du PLIE ont pu bénéficier de la formation, mais afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier des entretiens, nous avons associé Pôle emploi et les deux agences de travail temporaire d'insertion de Dijon à la sélection de demandeurs d'emploi seniors. Grâce à cette collaboration, 18 seniors ont pu être reçus en entretiens.

3.1.1.2. Contenu

● Formation Talent Campus

2 jours de formation de groupe destinés à amener les participants à **reprendre confiance** en eux en **identifiant leurs compétences, notamment sociales et comportementales**.

- ➔ Fort impact de la **dynamique de groupe**
- ➔ Exercices ludiques en sous-groupes permettant à chacun de s'exprimer et se mettre en situation sous le **regard bienveillant** des autres
- ➔ **Simulation d'entretiens filmée** qui permet souvent une prise de conscience sur ses atouts et ses points faibles à travailler

Pour la 2e session, il a été possible d'ajouter :

- 0,5 jour juste le jour des rencontres entreprises afin de redynamiser le groupe avant les entretiens
- 1 journée de restitution en groupe pour faire le point sur les entretiens
- « **Regards croisés, ressources cachées** »

Organisation de **rencontres avec les entreprises**, sous la forme d'un job dating mais sans offres à la clé, l'idée étant de permettre aux bénéficiaires de l'action d'avoir un **retour de professionnels** sur leur manière de se présenter, et un regard sur leurs atouts et leurs axes d'amélioration.

3 entretiens par participant / 2 avec une entreprise et un avec une agence intérim / 30 minutes par entretien. Une grille d'entretien est remplie par chaque entreprise et un questionnaire d'autoévaluation est renseigné par les participants.

Organisation d'un moment de convivialité à la suite des entretiens pour permettre des échanges plus informels entre demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises.

3.1.1.3. Résultats

Quelques contacts pris entre agences d'intérim et participants PLIE qui étaient amenés à se revoir. Néanmoins, on peut souligner qu'à l'unanimité les participants des 2 sessions ont trouvé une utilité à cette action qui leur a permis de :

- Se redynamiser / sortir de l'isolement / rencontrer d'autres personnes confrontés aux mêmes problématiques
- Se trouver des atouts/points forts les amenant à retrouver de l'estime pour eux-mêmes
- Identifier leurs difficultés et axes d'amélioration et réfléchir à la manière de les travailler en collaboration avec leurs référents de parcours

3.1.1.4. Points positifs

- **Formation Talent Campus**
 - Cadre bienveillant et dynamique de groupes qui pousse les personnes à participer et à s'exprimer
 - Exercices adaptés qui amènent les personnes à prendre conscience de leurs forces et de leurs axes d'amélioration
 - Bonne communication avec le prestataire qui a permis une adaptation constante des contenus
- **« Regards croisés, ressources cachées »**
 - Événement à taille humaine : esprit convivial et cadre bienveillant
 - Pas de poste à la clé : pas d'enjeu donc possibilité pour le candidat, mais aussi l'entreprise, de s'exprimer plus librement et dire les choses franchement
 - Développement du réseau entreprises, à la fois pour les participants et pour le PLIE (reprise de contact ultérieure et transmission de profils, échanges avec les référents...)
 - Mise en situation : simulation d'entretiens dans de vraies conditions
 - Conseils bénéfiques venant de professionnels / Effet « booster », redynamisant sur les demandeurs d'emploi
 - Support écrit qui permettra une capitalisation des conseils des entreprises (grille d'entretiens)

Quelques mots de participants :

- « *Action intéressante : motivant, rassurant, et susceptible de rompre l'isolement* »
- « *Riche expérience pour moi : échanges intéressants et constructifs. Une remise en question d'ans un échange convivial...* »
- « *J'ai encore besoin de travailler sur moi mais le plus gros est fait, je positive davantage.* »

Quelques mots d'entreprises :

- « *Un moment d'échanges nécessaire pour valoriser des compétences oubliées et redonner confiance, motiver l'humain. A reproduire !* »

3.1.1.5. Synthèse du prestataire

- **Public marqué par son vécu** et les épreuves traversées
- Engagement fort et **implication** des participants
- Pas de formation pré-conçue, ajustement permanent entre l'individuel et le tout collectif : **le participant doit être l'acteur de sa formation**
- Nette **évolution des participants en 2 jours** : plus d'ouverture, plus de partage, prise de parole plus aisée et volontaire
- « Le visionnage de l'entretien vidéo est un moment clé car il permet au participant de se voir comme quelqu'un de convaincant à certains moments »

3.1.1.6. Et après l'action Seniors ?

(Suivi au 15 janvier 2018)

- Session 1 :
 - ➔ 1 personne est **en emploi**
 - ➔ 2 personnes travaillent sur un **chantier d'insertion** (avec projet de formation à la sortie pour l'une d'entre elles)
 - ➔ 1 personne est sur le **DAQ** (avec projet de formation à la sortie)
 - ➔ 3 personnes ont effectué des **missions ponctuelles et sont toujours en recherche d'emploi**
 - ➔ 1 personne est **toujours en recherche** avec positionnement sur le DAQ programmé

- Session 2 :
 - ➔ 2 personnes travaillent sur un **projet de création d'entreprise** (dont une suit actuellement une formation dédiée)
 - ➔ 1 personne est **en emploi**
 - ➔ 1 personne a suivi Remobilisation autour des compétences et devrait intégrer le **DAQ prochainement**
 - ➔ 2 personnes étaient en **veille pour problèmes de santé ou problèmes personnels**
 - ➔ 9 personnes sont **toujours en recherche d'emploi**

Cf – Affiche en annexe 4

3.1.2. Action en faveur des femmes

Les femmes faisant partie des publics prioritaires, le PLIE a souhaité leur accorder une attention toute particulière cette année, en mettant en place une action leur étant destinée. Après analyse des besoins des femmes accompagnées sur notre dispositif, il est ressorti une problématique de confiance en soi pour bon nombre d'entre elles.

Le PLIE a donc décidé de mettre en place une action réservée aux femmes qui, après une longue période sans activité professionnelle, rencontrent des difficultés pour s'insérer dans le monde du travail.

Cette action avait pour objectif de les aider à retrouver une estime pour elles même, de développer leur autonomie et de les amener à amorcer un projet professionnel.

L'action Start again, mise en place avec l'association Amis Mots, a débuté le 20 mars pour se terminer le 30 juin.

12 femmes sont entrées sur l'action, 10 seront allées au terme.

A l'issue de la démarche, toutes les femmes ont confirmé que l'action leur avait permis de reprendre confiance en elles et ont exprimé une satisfaction générale. Plus de 80 % d'entre elles ont amorcé un projet professionnel.

3.1.2.1. *Participation*

11 femmes au démarrage,

1 femme supplémentaire a intégré le groupe environ 10 jours après le démarrage,

2 femmes ont quitté la formation mi-avril (une avait trouvé un CDD, l'autre est partie sans donner de nouvelles et a été sortie du PLIE quelques semaines plus tard pour les mêmes raisons)

Au bilan final **10 femmes ont achevé l'action à son terme**

3.1.2.2. *Contenu*

- **Séances de développement personnel et coaching individuel** : le but est d'aider les femmes à définir des projets personnels et professionnels réalisables en tenant compte de leurs propres forces et faiblesses
- **Atelier de français** : travail sur l'écrit et l'oral dans une optique de développement des relations dans le groupe. L'objectif est également de les amener à argumenter, débattre, exprimer leur jugement, etc.
- **Atelier de mathématiques** : voir ou revoir des notions de mathématiques appliquées à la vie quotidienne (par exemple gérer un budget ou convertir les mesures pour préparer un gâteau...)
- **Atelier de bureautique** : apprentissage des bases en bureautique et en pratique d'Internet (traitement de texte, tableur, mise en forme Powerpoint, etc.)

- **Atelier d'anglais** : travail sur l'écrit et l'oral, apprentissage de vocabulaires dans le but d'être en capacité de comprendre des textes courts, d'exprimer un avis, d'échanger avec d'autres personnes...

3.1.2.3. Résultats :

5 projets de formation définis

3 projets de recherche d'emploi définis

1 femme n'a **pas de projet** en tête mais souhaite se qualifier (projet formation à définir)

1 femme n'a pas d'idée précise de projet mais souhaite faire du **bénévolat** pour continuer à gagner en compétences et en confiance en elle

Il faut noter que la formation a permis à plusieurs de ces femmes d'ouvrir leurs pistes professionnelles, notamment en cherchant des stages / PMSMP en parallèle aux recherches d'emploi et/ou de formations.

Plusieurs femmes ont souligné leur souhait de **continuer à améliorer leur niveau de français**.

D'une manière générale les 10 femmes ayant suivi Start again ont toutes **gagné en confiance en elles et ont développé des compétences**, principalement sur la maîtrise du français (oral et écrit) et sur la pratique de l'informatique.

3.1.2.4. Difficultés soulevées

- il a été constaté davantage **d'absentéisme** et de **retards** que sur les sessions précédentes, notamment en lien avec la gestion des enfants, ce qui traduit le fait que ce frein n'est pas encore tout à fait levé pour un certain nombre des participantes
- les femmes ont soulevé le **manque de formation existant sur le territoire pour le FLE de niveau A2** pour aller au-delà des bases

3.1.2.5. Points positifs de la formation

- **Cadre extrêmement bienveillant et adapté** aux contraintes horaires pour faciliter un retour progressif à l'organisation
- Accompagnement à la recherche et **prise en charge financière de la garde des enfants non scolarisés**
- Organisation de **sorties culturelles** dans Dijon pour permettre aux femmes de sortir de leur cadre de vie habituel
- **Fluidité dans la communication** des informations entre le prestataire et le PLIE
- Mise en place d'une **Maison digitale** avec le concours de la Fondation Orange qui permet aux femmes de bénéficier du matériel et de l'**appui de bénévoles** pouvant les accompagner dans leurs apprentissages, également à l'issue de Start again.

Quelques mots de participantes :

- « *j'ai énormément aimé les cours de développement personnel : ça m'a beaucoup changé, ça m'a poussé à faire reconnaître mon Bac +4 et à chercher une formation plutôt que de trouver un emploi de caissière. Je n'aurais pas fait toute cette démarche sans Start again !* »
- « *En informatique je ne connaissais rien et j'ai appris énormément, j'ai même une adresse mail ! Ça me plaît beaucoup ! Rebecca m'a appris beaucoup de choses en développement personnel, j'ai pris confiance en moi. Cette formation m'a bien fait avancer.* »
- « *Je me sens prête à avancer et je VEUX avancer ! Merci à tout le monde, on a passé de bons moments, les professeurs ont été super avec nous !* »
- « *Je ressens le besoin de rester en contact avec le groupe pour ne pas baisser les bras et retomber...* »

3.1.2.6. Et après Start again ?

(Suivi au 15 janvier 2018)

- 3 femmes ont **intégré le DAQ** (dont une a abandonné pour des raisons familiales et vient de trouver un CDI de quelques heures par semaine)
- 1 femme est entrée en **formation qualifiante** (elle est depuis sortie du PLIE)
- 1 femme a **déménagé** à l'étranger et a trouvé une formation (elle est sortie du PLIE)
- 1 femme effectue des **missions intérim régulières** et poursuit ses recherches d'emploi pérenne en parallèle
- 1 femme a **quitté le PLIE pour raisons médicales** (grossesse à complication)
- 1 femme a fait une PMSMP et fait du **bénévolat** auprès d'Amis'mots avec la nouvelle session de Start again (aide pour les cours de français)
- 1 femme est toujours en **recherche d'emploi**
- 1 femme est toujours en cours d'**élaboration de son projet**, en parallèle elle suit une thérapie pour continuer à lever certains freins qui l'empêchent d'avancer sur son projet professionnel

En parallèle, 2 **femmes continuent à suivre les ateliers bureautiques et informatiques** des bénévoles de la Fondation Orange à la Maison digitale une à deux fois par semaine.

Une nouvelle session de Start again (financement hors PLIE) a débuté en novembre 2017 et accueille 6 participantes du PLIE. Cette formation se terminera en février 2018.

3.1.3. Prospection d'entreprises ciblées

Le PLIE a souhaité maintenir sur 2017, en attendant que l'équipe des référents soit autonome sur le développement de ses relations avec les entreprises, une action de prospection et mise en relations avec les entreprises pour les participants.

Cette action, destinée aux personnes les plus proches de l'emploi, vise à les préparer à rencontrer des entreprises (présentation, entretiens, etc.) et à les mettre en relation avec des entreprises du territoire pour des emplois ou des mises en situation professionnelles (PMSMP).

La prestation a débuté avec un 1er groupe le 25 avril 2017 et nous avons décidé d'un commun accord d'y mettre fin en septembre.

3.1.3.1. Participation

2 groupes : au total **6 participants** ont été accompagnés dans le cadre de cette prestation.

3.1.3.2. Contenu

Format à la fois collectif (2 réunions d'accueil et 3 ateliers collectifs) et individuel (entretiens individuels avec un conseiller RH Partners pour les 6 participants)

Thèmes abordés ⇒ travail des outils de recherche d'emploi (CV, LM), atelier de simulations d'entretiens, recherches de pistes de stage...

3.1.3.3. Résultats

Étant donné **les difficultés et les freins** rencontrés par les participants, le prestataire a dû mettre en place des entretiens individuels pour retravailler notamment le projet et les freins, ce qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs initialement prévus dans le cadre de cette action.

3.1.3.4. Difficultés soulevées

- Le prestataire a soulevé **l'importance des freins périphériques** portés par les participants rencontrés, notamment des fragilités psychologiques, des problématiques de santé, des difficultés en français, etc.
- Une **différence parfois entre le discours tenu par le participant au prestataire et ce qui avait été travaillé en amont avec le référent de parcours** (changement dans le projet professionnel défini initialement, incompréhension des objectifs de la prestation, etc.)
- Un **contenu peu clair pour les participants** qui s'attendaient à pouvoir rencontrer des entreprises et un **besoin de travailler sur des thématiques « pratico-pratiques »** (CV, utilisation du numérique, simulation d'entretiens, etc.)

- Un **emploi du temps à adapter** : nécessité de mettre en place des séances plus rapprochées dans le temps pour permettre d'installer une dynamique de groupe et de la maintenir + nécessité de mettre en place une organisation stable (toujours le même jour et le même horaire)
- Un problème d'**absentéisme**

Les difficultés rencontrées sont notamment liées au fait que plus de 60% des personnes accompagnées sont déjà en étapes de parcours. Les autres participants étant plus éloignés de l'emploi, ont donc été plus difficilement mobilisables sur cette prestation.

La prestation a pris fin avant le terme du contrat. Il était cependant initialement prévu de ne plus avoir recours à un prestataire extérieur à compter de 2018 pour cette action. Les référents ayant au cours de l'année 2017 reçu un soutien méthodologique pour pouvoir prendre le relais et assurer la mise en relation des participants avec les entreprises.

3.1.4. Sensibilisation aux métiers du commerce et du négoce – Ethicofil

La prestation s'est tenue sur toute l'année du 1er janvier au 31 décembre 2017.

3.1.4.1. *Participation*

Nombre de participants PLIE	11			
Sexe	Hommes		Femmes	
	1		10	
Age	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
	1	5	1	4
Lieu de résidence	Dijon QPV	Dijon hors QPV	Autres communes	
	5	3	3	

3.1.4.2. *Contenu*

Les participants orientés et retenus sur cette prestation ont bénéficié de contrats de travail (CDDI de 4 ou 6 mois éventuellement renouvelables, sur une base hebdomadaire de travail de 24 heures).

L'objectif du chantier d'insertion est de former les participants aux fondamentaux de la relation client et de leur permettre de développer des compétences qui seront facilement transférables dans d'autres fonctions (notamment compétences relationnelles, écoute active, service client, agilité informatique, gestion du stress, ...).

Le prestataire a également un rôle de conseil sur le projet professionnel du participant en lien avec les métiers du secteur visé.

L'action s'articule autour de 3 axes :

- Intégrer le participant en milieu de travail et faire un diagnostic de son employabilité
- Transmettre de nouvelles compétences
- Préparer le participant à la sortie vers l'emploi ou la formation

3.1.4.3. Résultats

Au 31/12/2017 :

- 6 participants sont toujours en contrat au sein du chantier
- 1 participante a créée son entreprise
- 1 participante est en formation
- 1 participante a suspendu ses recherches d'emploi pour grossesse
- 2 participantes ont abandonné, l'une durant la période d'essai car elle craignait de ne pas être capable de tenir le poste, l'autre en cours de contrat pour raison personnelle.

3.1.4.4. Difficultés soulevées

Éléments de contexte :

- Départ de l'ancienne directrice
- Problèmes de communication avec le psychologue en charge du suivi des salariés, qui entre temps a quitté son poste.

3.1.5. Accompagnement des clauses d'insertion du BTP – ARIQ BTP

3.1.5.1. *Les heures réalisées en 2017*

Ce sont **75 328,76 heures** qui ont été réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2017 par les salariés du dispositif clauses accompagnés par le PLIE sur les opérations de l'agglomération dijonnaise.

Heures réalisées par secteur d'activité :

HEURES MARCHES BTP*

HEURES MARCHES BTP*	HEURES MARCHES DE SERVICES**	TOTAL HEURES
35 676,01	39 652,75	75 328,76

* *Bâtiment - Travaux Public*

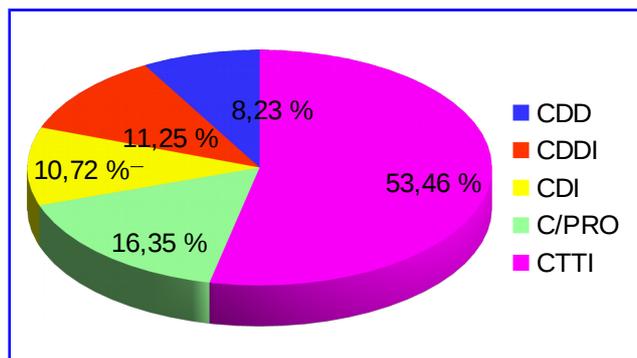
** *Espaces verts, Nettoyage, Tri des déchets, Restauration, Déménagement, maintenance mobilier urbain, gestion des parkings, administratif...*

Afin de réaliser les heures d'insertion différentes modalités et types de contrats sont proposées aux entreprises :

Heures réalisées par type de contrats :

CONTRATS	NOMBRE D'HEURES
CDD	6197,88
CDDI	8471,22
CDI	8072,20
C/PRO	12313,37
CTTI	40274,09
TOTAL	75328,76

Typologie des contrats :



Plus de la moitié des heures a été réalisées par des Contrats de Travail Temporaire d'Insertion.

Les heures réalisées par le biais de CDI ont augmenté de 18 % par rapport à l'année 2016.

3.1.5.2. Les orientations sur le dispositif des clauses d'insertion

Dans le cadre de leur parcours d'accompagnement à l'emploi, les participants du PLIE peuvent être orientés vers une étape au sein du dispositif clauses d'insertion.

En 2017 cela concerne **96 orientations**.

Pour mémoire l'orientation vers les clauses fonctionnent de deux manière :

- les orientations des référents du PLIE dans le cadre des parcours PLIE de leurs bénéficiaires,
- les orientations des différents prescripteurs de candidats vers le service clauses, candidats qui seront alors orientés auprès d'un référent du PLIE afin d'être accompagné dans leur parcours de retour à l'emploi.

Orientations année 2017 vers le dispositif clauses :

	ORIENTATIONS	Dont QPV <i>cf tableau candidats QPV</i>	Dont candidats sur secteur Marchés de Services	Dont candidats sur secteur Bâtiment
PLIE	44	17	39	57
AUTRE <i>Cf tableau prescripteurs</i>	52	12		
TOTAL	96	29	39	57

Orientations année 2017 autres prescripteurs :

LES PRESCRIPTEURS SUR LE DISPOSITIF CLAUSES	NOMBRE DE CANDIDATS
ARIQ BTP	6
EUREKA INTERIM	9
ENTREPRISE	1
ESPACE EMPLOI LONGVIC	3
IDEES INTERIM	25
RESTOS DU COEUR	1
POLE EMPLOI	3
SENTIERS	4
TOTAL	52

Candidats orientés sur le dispositif clauses issus des quartiers politiques de la ville :

QUARTIERS PRIORITAIRES	
TALANT – Belvédère	1
DIJON – Fontaine d’Ouche	8
DIJON – Grésilles	7
LONGVIC – Bief du Moulin	1
CHENÔVE – Le Mail	8
QUETIGNY – Centre (quartier de veille)	4
TOTAL	29

Parmi les 96 orientations, 71 candidats ont été validés sur le dispositif,

- 31 personnes sur le secteur BTP
- 40 personnes sur le secteur marchés de services.

32 % des candidats validés sur le dispositif sont issus de quartiers prioritaires.

3.1.5.3. Les participants du PLIE, salariés du dispositif « clauses »

Ce sont 113 participants du PLIE qui ont eu un contrat de travail sur le dispositif :

17 femmes et 96 hommes :

- 65 ont travaillé sur les marchés du BTP,
- 48 ont travaillé sur les marchés de services dont 16 femmes

41 des salariés sont issus des quartiers prioritaires, soit 36 % :

Salariés du dispositif clauses issus des quartiers politiques de la ville :

QUARTIERS PRIORITAIRES	
TALANT – Belvédère	4
DIJON – Fontaine d’Ouche	4
DIJON – Grésilles	13
LONGVIC – Bief du Moulin	7
LONGVIC – Guynemer (quartier de veille)	2
CHENÔVE – Le Mail	9
QUETIGNY – Centre (quartier de veille)	2
TOTAL	41

Pour information : Sur le territoire de Dijon Métropole, les habitants des QPV représentent 8 % de la population.

3.1.5.4. Les sorties positives

Lors de l'année 2017, ce sont **21 sorties positives** qui ont été comptabilisées, représentant **39% des sorties positives sur la globalité du dispositif.**

- 6 contrats de professionnalisation
- 9 CDI
- 5 CDD (+ de 6 mois)
- 1 Formations qualifiantes

11 des salariés sortis positivement sont issus de quartiers prioritaires, soit 52,4 %

Salariés sortis positivement du dispositif clauses, issus des quartiers politiques de la ville :

QUARTIERS PRIORITAIRES	
DIJON – Fontaine d'Ouche	2
DIJON – Grésilles	4
LONGVIC – Bief / Guynemer	1
CHENÔVE – Mail	4
TOTAL	11

L'accompagnement intensif du PLIE combiné à l'efficacité du dispositif clauses en matière de développement des compétences, contribue à renforcer l'accès et le retour à l'emploi des publics les plus en difficulté.

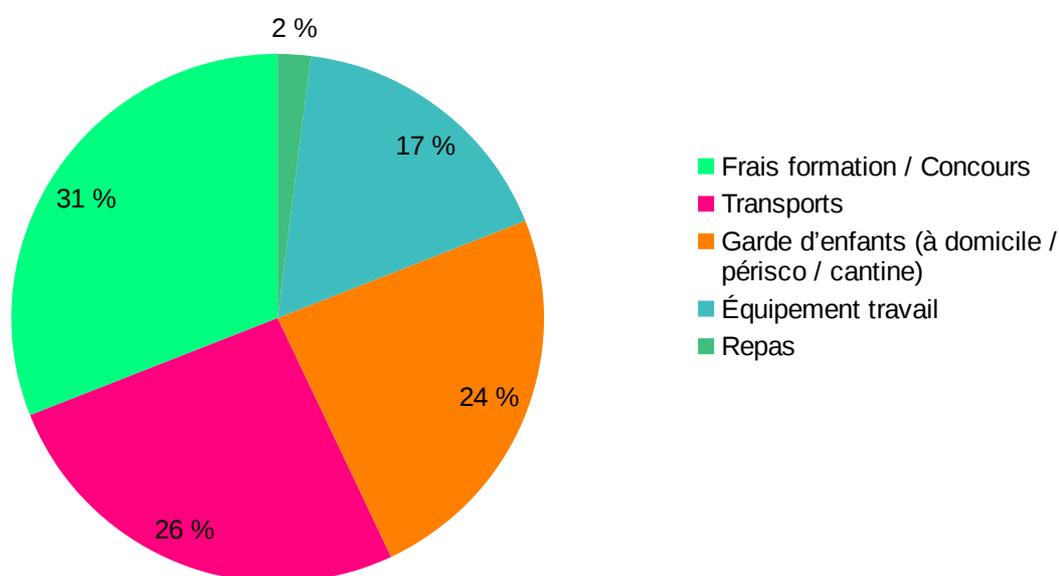
3.1.6. Enveloppe souple

Dans un souci d'accompagnement des personnes les plus démunies, le PLIE a, cette année encore, maintenu une opération appelée enveloppe souple, destinée à prendre en charge les frais liés au retour à l'emploi ou à l'accès à une formation afin de venir en aide aux personnes qui ont l'opportunité de renouer avec le monde du travail.

Cette enveloppe permet notamment l'achat de titres de transports en commun, d'équipements de sécurité, le financement de prestations de garde d'enfants, et la prise en charge, pour partie, de certaines formations non financées par le droit commun.

En 2017, 47 participants (dont 70 % de femmes) ont pu bénéficier de cette enveloppe, pour un montant global de 10 057 €, soit un coût moyen de 213 € par personne.

Nature des dépenses prise en charge



Motifs demande enveloppe souple	Pourcentages
Emploi	24 %
Formation	76 %
Stage	10 %

En 2017, au vu des problématiques mobilités évoquées par les participants, il a été décidé de consacrer un budget à la location de véhicule solidaire en partenariat avec la plateforme mobilité de la Mission locale.

Le PLIE consacrait une enveloppe de 19€ par jour de location avec reste à charge d'un montant de 3€ par jour pour le participant.

Cette action n'a malheureusement pas obtenu le succès escompté, par manque d'orientation des participants. Seuls 3 306€ y ont été affectés pour 3 participants.

L'action ne sera donc pas reconduite en 2018.

3.1.7. Remobilisation autour des compétences

Dans le cadre de sa programmation, le PLIE a lancé un appel à projet externe pour la mise en place d'une action de remobilisation autour des compétences, avec cette année une forme différente de ce qui avait pu être proposé auparavant.

Cette action, conduite sous la forme d'un diagnostic complémentaire à celui des référents, leur permet de bénéficier d'un appui dans la détection et l'analyse de difficultés structurelles des personnes accompagnées, sur 3 axes : FLE, mobilité et compétences transversales en lien avec le socle commun de connaissances et compétences.

Il avait été initialement prévu que cette action profite à 150 personnes, nouveaux entrants dans l'accompagnement auprès d'un panel de 4 référents, à raison d'une session toutes les trois semaines avec des groupes composés de 8 à 10 personnes.

Cependant en début d'année, le nombre de prescriptions et donc la baisse des entrées sur le PLIE ne permettant pas de compléter les sessions, il a été décidé d'ouvrir cette action à l'ensemble des référents afin d'avoir des groupes plus importants et donc une meilleur dynamique.

Au 31 décembre, toutes les sessions prévues initialement ont été mise en place et ont pu bénéficier à 112 personnes.

Cette action qui permet une analyse plus profonde des 3 axes cités en amont, et qui bien souvent permet de conforter l'analyse faite par le référent, offre aux participants l'opportunité d'avoir un regard extérieur et de les mettre plus rapidement dans une dynamique de recherche d'emploi. Cette action est appréciée par les référents qui y ont orienté du public.

Sur les 142 personnes orientées par les référents, 109 ont intégré l'action, ce qui représente un taux d'entrée de 76 %.

Répartition par sexe :

	Nombre	%
Homme	56	51 %
Femme	53	49 %
Total	109	100 %

Bilan et positionnements réalisés :

- 104 bilans mobilité réalisés (5 ayant déjà eu un bilan mobilité en amont de l'action)
- 34 positionnements FLE
- 75 positionnements socle domaine 1 (communiquer en français)

Sur l'action, 6 domaines de compétences sont évalués : français, Maths, informatique, travail en équipe, travail en autonomie et apprendre à apprendre.

Certaines personnes ont eu un positionnement socle complet (les 6 compétences analysées) et d'autres socle partiel (l'évaluation n'ayant pas pu porter sur les 6 domaines) :

- + 91 positionnements socle complets
- + 14 positionnements socle partiels (suite à des sorties prématurées ou des absences au cours des 2 semaines ainsi que des difficultés de FLE trop prégnantes pour certains domaines de compétences)
- + 4 positionnements socle non réalisés (suite à une présence trop courte des personnes souvent sur la 1ère journée uniquement)

Pour chaque participant des préconisations ont été faites aux référents.

Ces préconisations relèvent majoritairement de recherche d'emploi guidée avec en parallèle du travail sur le français, et vers le dispositif d'accompagnement à la qualification.

Concernant le DAQ, suite à cette action, 19 participants ont été orientés (soit 21%) et 12 ont intégré le dispositif ou sont en cours d'intégration.

Sur les 109 participants, 8 ont arrêté l'action de manière anticipée pour reprise d'emploi ou formation, pb de santé et/ou absences, difficulté de FLE trop importantes.

3.2. Les actions à destination de l'équipe du PLIE

Le PLIE se compose d'une équipe d'animation composée de 3 salariées, d'une équipe de 14 référents de parcours et d'une chargée de mission emploi-formation.

Lors de l'écriture de l'appel à projet "portage de référents", la mission des référents a évolué – ces éléments vous sont communiqués en annexe.

Afin de les accompagner vers le changement, le PLIE a pensé des formations adaptées et destinées à les professionnaliser.

3.2.1. La formation-action à destination des référents du PLIE

Les 14 référents du PLIE, ainsi que la chargée de mission emploi-formation bénéficient donc, depuis octobre 2016, d'une formation-action ayant pour objectif l'harmonisation des pratiques et l'accompagnement vers le changement.

Dans le cadre de cette formation, plusieurs expérimentations ont été amorcées :

- Outil de scoring : outil informatique permettant de hiérarchiser les freins par grandes familles et de déterminer des profils et des parcours types en fonction du profil
- Planning-type : basé sur une programmation à l'année, au semestre, au mois et à la semaine de tout ce qui peut être programmé à l'avance, et ayant vocation à permettre une meilleure organisation du temps de travail
- Atelier collectif : organisation de temps animés par les référents pour un groupe de participants, destinés à répondre à des besoins non couverts par le droit commun, et permettant un gain de temps par rapport à un traitement individuel par participant (logique d'accompagnement collectif)
- Inter-PLIE : échanges de pratiques avec d'autres PLIE, destiné à faire évoluer nos pratiques professionnelles
- Référent thématique : recensement des données concernant des problèmes récurrents par un référent identifié qui devient personne ressource pour ses collègues sur sa thématique
- Consultant-entreprise : référent en mesure de se charger du contact, des visites, du conseil et de la fidélisation d'entreprises dans un objectif d'insertion pour ses participants.

L'objectif étant dans un second temps, au cours de l'année 2018, de mettre en oeuvre tout ou partie de ces expérimentations afin de permettre une harmonisation des pratiques.

3.2.2. La formation Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)

La direction, toujours dans un objectif de professionnalisation de son équipe, a également souhaité permettre à l'ensemble de ses référents de bénéficier d'une formation au Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

La formation se compose de deux modules, qui se sont conclus chacun par une évaluation écrite et orale.

La prestation s'est déroulée du 19 mai au 15 décembre 2017.

3.2.2.1. Participation

14 référents (13 référents + la remplaçante d'une référente en congé maternité sur le 1er module)
+ 1 chargée de mission emploi formation

3.2.2.2. Contenu

2 Unités d'Enseignement (UE) complémentaires permettant de valider la certification :

- **UE « Formaliser, élaborer et communiquer l'expérience »**
 - ➔ Identifier ce qu'est l'expérience (différents types d'expérience, liens entre expérience et activité vécue, etc.)
 - ➔ Le lien entre l'expérience et la formation
 - ➔ La formalisation de l'expérience (expliquer une situation de travail, analyse réflexive pour formaliser l'expérience, méthodologies de la formalisation, ...)
 - ➔ Accompagner et faire identifier l'expérience

Pour valider cette UE, les référents ont dû produire un écrit de 5 pages sur l'exercice de la fonction de conseil et du rôle de l'expérience dans leur posture professionnelle, qu'ils ont ensuite soutenu à l'oral devant la formatrice et le reste du groupe.

Les référents ont été très satisfaits de ce premier module qui leur a permis de faire un vrai travail d'analyse des pratiques.

- **UE « Outils méthodologique et pratiques de l'entretien de conseil en évolution professionnelle »**
 - ➔ Principales techniques d'intervention en entretien
 - ➔ Leviers de la prise de décision mobilisés et mobilisables dans l'entretien
 - ➔ Éléments de compréhension des processus liés au projet et à la mobilité professionnelle
 - ➔ Éléments du contexte sur la construction d'un projet professionnel et les démarches de mobilité

Pour valider cette UE, les référents ont dû produire un écrit de 10 pages sur l'évolution de leur représentation en termes de pratiques, parcours et posture professionnelle, qu'ils ont ensuite soutenu à l'oral devant la formatrice et le reste du groupe.

3.2.2.3. Résultats

- 13 salariés ont validé la 1ère UE (une référente en congé maternité)
- 13 salariés ont validé la 2ème UE (une référente a dû s'arrêter pour raison médicale et n'a ainsi pas pu suivre l'intégralité de la 2ème UE)
- ➔ 12 personnes ont obtenu la certification CEP (une référente en congé maternité au 1er module et une référente en arrêt maladie pendant le 2ème module).

Créativ' souhaite valoriser les compétences de ces référents de parcours qui ont désormais le même niveau de certification que les conseillers des autres acteurs de l'emploi du territoire, reconnus prescripteurs.

3.2.3. Les actions en partenariat

Avec l'UIMM : POEC Industrie – Équipier autonome de production industriel

En 2017, un travail de collaboration a été initié avec la branche de l'industrie, l'UIMM. Au vu des besoins des entreprises industrielles, une formation d'équipier autonome de production, à destination des participants du PLIE a été mise en place. Cette formation a été conduite sous la forme d'une POEC, ce qui a permis aux participants de pouvoir bénéficier d'un revenu de stagiaire de la formation, pris en charge par Pôle emploi.

Les coûts pédagogiques ont été portés par l'OPCA de l'UIMM.

7 personnes accompagnées par le PLIE ont bénéficié de cette formation d'une durée 3 mois (de mai à juillet 2017).

Le bilan a été positif, avec un groupe assidu et satisfait d'avoir pu bénéficier de cette formation.

Le devenir des participants à 12 mois :

Emploi CDD ou Intérim	1	En CDDI chez Id'ées 21 depuis janvier 2018
	1	En intérim depuis septembre 2017 chez ADECCO sur poste de soudeur et agent de conditionnement
	1	En CDD chez GSF Orion en août et septembre 2017, puis sortie du PLIE suite à plusieurs absences injustifiées
	1	En mission intérim chez Manpower et Adecco de septembre à décembre 2017
Autres situations	1	Qui n'a plus donné de nouvelles et est finalement sorti du PLIE
	1	Qui a réussi les tests chez Mulot et Petitjean, mais qui n'a pu intégrer l'entreprise cause allergie à la farine. Actuellement sur le DAQ
	1	Qui est toujours en parcours – plusieurs positionnements sur des offres d'emploi

En amont de cette action, l'UIMM a permis aux référents de parcours du PLIE de pouvoir mieux appréhender le secteur de l'industrie métallurgique par une participation à une journée d'intégration sur le dispositif Job évolution. Au cours de cette journée, ils ont pu découvrir l'environnement de l'industrie métallurgique.

Avec la ville de Quetigny

Cette action a été construite autour d'une démarche partenariale, entre la commune, 16 entreprises de la zone commerciale, les acteurs de l'emploi et le Dispositif d'Accès à la Qualification de la Région (DAQ).

L'objectif était de construire un tronc commun d'activités en concertation avec les entreprises de la zone afin de préparer les Quetignois au socle de compétences attendus pour des postes d'employé libre service, restauration rapide et de préparateurs de commandes.

Ce tronc commun devait être de nature à favoriser les mobilités professionnelles des demandeurs d'emploi.

Ainsi des parcours individualisés de formation ont pu être mis en place en privilégiant les immersions en entreprises pour 7 Quetignois.

A l'issue, 2 candidates ont été recrutées en CDI dans la restauration rapide et la grande distribution et 2 autres se sont engagées sur une formation qualifiante dans l'agroalimentaire.

4. ANIMATRICE ET PILOTAGE DU PLIE

La structure d'animation du PLIE est composée d'une coordinatrice, une chargée de projet et une assistante de direction.

Elle a pour rôle l'animation et le pilotage d'une équipe de 14 référents et d'une chargée de mission emploi-formation, portés par d'autres structures.

Dans un contexte de fragilité croissante des publics accompagnés, de complexification du travail d'accompagnement avec le maintien d'un objectif d'accès à l'emploi, le renforcement du collectif de travail représente un objectif majeur pour le PLIE.

Celui-ci doit permettre de réduire l'isolement des référents, de développer du travail collaboratif et des réflexions collectives pour mieux partager et appréhender les enjeux individuels et structurels du PLIE.

Pour cela, l'animation des référents s'est déclinée dans trois temps principaux de travail :

- La mise en place de relations plus étroites entre les référents et l'équipe d'animation
- La mise en place d'entretien tripartite semestriel référent/porteurs/PLIE
- L'organisation des réunions d'équipe collectives mensuelles (GTT), réunissant l'ensemble des référents et l'équipe d'animation,
- La poursuite de la formation action en collaboration avec la structure d'animation
- Le maintien de temps d'échange à la main de l'équipe des référents pour échanger entre eux sur les sujets qu'ils souhaitent.

4.1. Le pilotage et l'animation du PLIE

La coordinatrice est responsable du fonctionnement du PLIE et de la mise en œuvre des orientations définies par le Protocole 2016-2020. Pour cela, elle organise le travail individuel et collectif des référents sur lesquels elle assure une autorité fonctionnelle. Elle anime les différentes instances de pilotage et d'animation du PLIE (comité de pilotage, comité opérationnel, réunion mensuelle des référents).

Le renforcement du pilotage du dispositif s'effectue au travers d'une exigence croissante sur la qualité de saisie par les référents sur le système d'information Up Viesion mais aussi par des outils de pilotage renouvelés permettant de mieux valoriser l'information sur l'activité et les résultats du PLIE.

Dans ce cadre, une lettre d'information mensuelle (*cf annexe 5*) à destination des financeurs, prescripteurs, porteurs de projets et référents a été mise en place depuis mars 2016. Celle-ci a vocation à partager les données d'activité et de résultats essentielles en lien avec les orientations définies par le Protocole 2016-2020.

Elle est déclinée dans un outil de suivi de l'activité et des résultats des référents pour alimenter des échanges bilatéraux qui sont réalisés chaque semestre avec la coordinatrice du PLIE lors d'un entretien tripartite Employeur/référent/PLIE, et qui s'accompagnent naturellement d'une prise en compte d'indicateurs qualitatifs sur la structure de leurs portefeuilles.

Cette année, il a été décidé de mettre en place un nouveau poste, celui d'une chargée de mission emploi-formation qui a pour rôle de centraliser des informations qu'elle transmet ensuite à l'ensemble des référents afin de faciliter leur démarche et diminuer la multiplication de recherche d'information faite jusqu'à lors individuellement.

Elle centralise les offres d'emploi, les programmes de formation des différents organismes de formation, informe des différents événements organisés sur le territoire et permet davantage d'anticipation et un gain de temps pour les référents.

Elle a accompagné la SA pour la mise en place des procédures à destination des référents, et participe activement à la préparation des divers événements du territoire sur lesquels le PLIE est convié en tant que partenaire de l'emploi au même titre que la Mission locale et PE.

Au second semestre 2017, la structure d'animation a pris part aux expérimentations engagées par les référents avec le prestataire Amnyos, afin de finaliser la construction et de valider la mise en place des travaux.

4.2. L'observation des publics et l'analyse des parcours

L'amélioration de la qualité de services aux participants conduit le PLIE à mieux connaître ses publics et à disposer de recul sur leurs parcours afin d'apprécier l'opportunité des services qui leur sont proposés et à pouvoir ajuster ceux-ci quand c'est nécessaire.

Ce travail est conduit avec une exigence particulière en direction des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville en lien avec les enjeux du Contrat de Ville signé en juillet 2016, mais aussi des bénéficiaires du RSA en lien avec le Pacte Territorial d'Insertion.

Pour réaliser ce travail, il convient d'optimiser et valoriser les informations et données collectées par le système d'information Up Viesion, ce qui renvoie une nouvelle fois à une exigence accrue en termes de qualité de saisie.

Pour cela, le chantier est conduit en 2017 par un prestataire extérieur et devra aboutir en 2018 à la définition d'une méthode d'observation et d'analyse en continu des parcours des participants du PLIE, internalisée au sein de la structure d'animation du PLIE.

Les référents ont été associés aux travaux à la fois pour veiller à une bonne appropriation de leurs résultats mais aussi pour les impliquer dans les investigations sur un volet plus qualitatif relatif à la connaissance des publics et des parcours.

L'analyse n'est pas terminée à date d'écriture du bilan. La complexité des requêtes extraites du logiciel de suivi du PLIE (Up Viesion) ayant nécessité plusieurs manipulations avant de pouvoir extraire les données utiles à l'analyse.

4.3. Le développement de la relation avec les entreprises

Comme évoqué dans la présentation du PLIE, la relation avec les entreprises représente un enjeu majeur pour le PLIE dans l'objectif d'inscrire les participants dans un parcours de retour à l'emploi et, en amont, pour toutes les étapes qui vont leur permettre de travailler leur projet professionnel mais aussi de valoriser et développer leurs compétences.

Cependant constat étant que la pratique des référents n'était jusqu'à ce jour ni harmonisée ni égale pour aller à la rencontre des entreprises, cette année a été plus particulièrement consacrée à l'outillage des référents.

Afin d'accompagner au mieux les référents dans cette nouvelle mission, Créativ' a souhaité les accompagner en capitalisant les compétences des autres services. Ainsi, des ateliers permettant un apport technique et des échanges de pratiques ont été mis en place à compter de juillet, avec les chargées de projet des services Clauses d'insertion et Lab' Compétences.

Pour donner suite à ces ateliers, la structure d'animation, en concertation avec l'équipe de référents, a également travaillé sur des outils permettant de faciliter les rencontres avec les entreprises (fiche entreprises, fiche de poste, méthodologie de présentation,...)

Les objectifs initialement prévus ont été revus. Les référents commenceront à mettre en pratique et à prendre contact avec les entreprises à compter de 2018.

Les référents iront à la rencontre des entreprises en binôme, par secteur d'activité. L'objectif étant que chaque binôme soit référent d'un secteur et soit en capacité de transmettre les informations collectées à leurs collègues.

La relation entreprise est un enjeu collectif, le Directeur de Créativ' s'est d'ailleurs, au cours de l'année, impliqué dans deux club entreprises de Dijon Métropole. Le club Cap Nord, dans lequel il est invité permanent du Conseil d'administration, et le club Grand Sud dans lequel il est membre de la Commission emploi. Cette implication permet un retour d'information à l'ensemble des services et une visibilité de Créativ' auprès des entreprises.

4.4. Les relations partenariales

Depuis février, un travail a été engagé avec le Conseil Départemental et Pôle emploi afin de mettre en œuvre différentes stratégies permettant d'accroître les prescriptions sur le PLIE et de permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de ce dispositif d'accompagnement. (Cf – 2.2. Les entrées du PLIE).

Ce travail est en lien avec les travaux du PDI qui consistent notamment à travailler davantage en collaboration et à recréer du lien entre les dispositifs dans l'objectif de limiter la redondance et de mieux accompagner les personnes en difficultés.

Dans le cadre du PDI, le Conseil Départemental a mis en place des réunions d'Equipe pluridisciplinaire mensuelles sur chaque Agence Solidarité Famille de Dijon Métropole (Dijon, Talant, Chenôve). Ces réunions permettent un suivi des bénéficiaires du RSA, la mise en place si nécessaire de sanction et l'orientation des personnes vers l'emploi ou le social.

La SA ainsi que la chargée de mission emploi-formation se relayent pour participer à ces réunions mensuelles (3 réunions par mois).

En 2017, le Directeur de Créativ a participé à l'ensemble des Comité technique (CTI) qui ont été initiés par le Département dans le cadre du PDI.

Pour donner suite à ces comités techniques, des ateliers de travail seront organisés en 2018 avec l'ensemble des partenaires du territoire, le PLIE y sera présent.

Le PLIE doit reprendre son rôle de coordonnateur partenarial. Un premier travail a notamment été engagé au second semestre pour organiser une journée de l'IAE. L'objectif étant de recréer du lien, de mieux coordonner nos pratiques et d'assurer un meilleur suivi des personnes en parcours d'insertion. Cette journée sera organisée en cours d'année 2018.

4.5. Les manifestations du territoire

La structure d'animation et la chargée de mission emploi-formation apportent une attention particulière aux différents job dating et forum organisés sur le territoire (Job dating IKEA, Shop in Dijon,...).

La chargée de mission emploi-formation est en charge d'informer les référents des différents événements organisés sur le territoire et de veiller aux orientations faites sur ces journées. Elle est également présente aux réunions de préparation et présente sur chaque événement, le jour J, et effectue le reporting des journées à la Direction, la SA et aux référents.

Le PLIE a donc participé aux différents Forum de l'emploi organisés en 2017 sur le territoire :

- Forum de l'UIMM en mars
- Forum de l'emploi à Chenôve en juin
- Forum de l'emploi à Fontaine d'Ouche en septembre
- Journée portes ouvertes à l'AFPA en novembre
- Forum de l'emploi à Longvic et job dating de la FFB en décembre

Lors de ces événements, le PLIE maintient ses relations partenariales et rencontre les partenaires économiques du territoire. La participation à ces événements permet également aux participants du PLIE de rencontrer les partenaires sociaux et de les confronter aux entreprises.

4.6. Le suivi du dispositif DAQ

Le dispositif d'accompagnement à la qualification financé par la région est une action qui s'adresse pleinement aux publics du PLIE.

La Chargée de mission emploi-formation en assure le suivi, elle participe à des bilans et réunions de travail organisés par le CESAM, et veille à l'orientation des participants sur le dispositif.

Le PLIE n'est pas prescripteur sur l'action, mais « orienteur », ce qui représente une difficulté et parfois une perte de temps dans le transfert et le suivi des demandes.

En effet, les référents doivent adresser une demande d'orientation auprès de Pôle emploi qui doit ensuite à son tour adresser une prescription au CESAM.

Le référent DAQ se doit de faire des retours aux prescripteurs, et là encore, une difficulté se présente puisque le prescripteur n'est pas l'orienteur, l'information arrive parfois tardivement jusqu'aux conseillers PLIE.

Le PLIE a orienté 101 participants vers le DAQ, ce qui représente 11% des orientations du DAQ (le DAQ ayant reçu 939 prescriptions en 2017).

Suite à ces orientations, 90 participants ont assisté à l'information collective du DAQ, dont 84 sont entrés sur la phase d'accueil/diagnostic.

70 % des participants ayant réalisés cette phase d'accueil/diagnostic, ont poursuivi sur le DAQ (soit 59 intégrations sur un groupe projet dont 5 ayant intégré le socle exclusif porté par les APP).

5. CONCLUSION

Le PLIE est un dispositif qui a prouvé son efficacité depuis plusieurs années, avec aujourd'hui une orientation particulière de ses actions à destination des publics les plus fragilisés, tels que les seniors (en augmentation de 3 points cette année en comparaison de 2016) et les femmes (51 % des personnes accompagnées sur le PLIE).

Cette année près de 1300 personnes ont été accompagnées sur le dispositif, dont 29 % de personnes résidents en QPV et 49 % de bénéficiaires du RSA.

Le nombre de contrats signés en 2017 est quasiment identique à celui de 2016, avec cependant un nombre de participant en baisse de 15 %, ce qui montre la dynamique du dispositif, de plus le PLIE a permis à 22 % des personnes accompagnées une sortie vers l'emploi ou la formation qualifiante.

Ces sorties positives ont bénéficié à

- 25 % du public habitants en QPV en 2017 (soit 73 personnes sur 289).
- 77% des personnes ayant une certification équivalent ou inférieur au CAP/BEP
- 47% de personnes inscrites au RSA (137 sur les 289 sorties positives)
- 53 % de femmes

La Direction a également porté une attention particulière à la professionnalisation de son équipe de référent qui ont pour 12 d'entre-eux obtenu leur Certification Conseil en Evolution professionnelle.

6. ANNEXES

6.1. ANNEXE 1 : EXEMPLE DE PARCOURS DE 3 PARTICIPANTS

M. OF (entré PLIE Novembre 2015) – Homme - 40 ans – Bénéf. RSA - ZUS :

A la suite d'une longue période d'inactivité pour raisons familiales, Mr a intégré le PLIE sans réel projet malgré un niveau d'études à bac+2 en commerce. Un important travail a été mené sur l'estime de soi, la valorisation du parcours et des compétences acquises avec en parallèle un travail sur le projet professionnel. Mr a travaillé en chantier d'insertion (Ressources) et autres missions en intérim (indibat...), PMSMP trouvée et mise en place par la référente et réalisée dans une maison de retraite, préparation au concours d'aide-soignant, utilisation de l'enveloppe souple et de la plateforme mobilité, réussite au concours avec le CRIFAD avec une note de 19/20 ... Mr a décidé de ne pas intégrer la première session mais la suivante.

M. BP (entrée PLIE Avril 2017) – Homme - 44 ans – ZUS :

Mr n'a pas travaillé depuis 3 ans et depuis un accident, ne peut plus porter de charges lourdes et ne peut donc plus exercer dans le secteur bâtiment mais souhaite toujours un métier manuel. Il a travaillé son projet professionnel avec son référent ainsi que sur la demande de RQTH : a suivi la POEC Industrie et a validé toutes les compétences de la formation, a passé les tests MRS Mulot et Petitjean et de la formation Européenne de Condiment mais n'a pas été retenu. Mr a travaillé en intérim (Manpower) chez Euroflaco et est actuellement en mission intérim chez Constellium en Production avec Adecco.

Mme CC (Entrée PLIE Décembre 2015) – Femme - 31 ans – DELD :

A l'entrée sur le dispositif, Madame CAILLAULT indiquait ne plus vouloir travailler en qualité de peintre, métier pour lequel elle avait été formée et qu'elle avait pratiqué pendant plus d'un an et demi. Elle désirait valider son projet professionnel dans le commerce. Elle souhaitait également passer son permis de conduire. Elle a suivi la POEC FORCO en 2016 – qui a validé son projet et ses compétences - avec en parallèle l'obtention – par son référent - du financement du permis B par Pôle Emploi. Madame CAILLAULT a appris les TRE qu'elle a su mettre en place. Elle a effectué diverses missions intérim en commerce – dont l'une de deux mois à plus de 20 kilomètres. Elle s'est positionnée et a également été positionnée sur les job datings de l'agglo, notamment ceux de la Toison d'Or et du Centre Ville. Elle a passé des entretiens de recrutements en nombre tels que GIFI ou NOZ pour lequel elle a été préparée et a été retenue pour un CDD d'un mois en conditionnement sur la plateforme logistique NOZ ; celui-ci a été prolongé de 6 mois.

6.2. ANNEXE 2 : MISSIONS DU RÉFÉRENT DE PARCOURS

- **Sur l'accueil des publics pour leur premier rendez-vous**
 - ➔ Réserver une demi-journée hebdomadaire pour l'accueil sur le flux des personnes orientées sur le PLIE en prévision de leur premier rendez-vous.

- **Sur la construction du parcours**
 - ➔ Analyser le degré de maturité du projet professionnel du participant et esquisser des pistes pour lui permettre de préciser ses envies ou son projet.
 - ➔ Analyser son degré d'autonomie pour le mettre en œuvre.
 - ➔ Construire un parcours en définissant les objectifs de court et moyen termes à atteindre et prioriser les actions à mettre en place avec le participant.

- **Sur la fonction d'accompagnement**
 - ➔ Rencontrer chaque participant 1 fois par mois (voire 2 fois quand c'est nécessaire) avec un contact téléphonique intermédiaire.
 - ➔ S'il est en action, le contact est téléphonique et la définition du rythme d'échange est à définir par le référent avec l'objectif de préparer l'étape suivante.
 - ➔ Proposer des étapes de parcours permettant de répondre aux objectifs définis avec le participant.
 - ★ NB: les étapes de parcours correspondent à des actions de remobilisation, de travail sur l'orientation et le projet professionnel, de formation préqualifiante/qualifiante/certifiante, de mise en situation professionnelle et d'emploi (intérim, CDD, CDDI, etc.)
 - ★ NB 2: l'audit réalisé sur la saisie dans ABC en juillet 2016 souligne le nombre insuffisant d'étapes de parcours pour les participants du PLIE du bassin dijonnais. L'un des objectifs de la programmation 2017 visera à accroître le nombre de ces étapes.
 - ➔ Assurer le suivi et la coordination des démarches et des étapes de parcours du participant tout au long de son parcours d'accès à l'emploi ou à la formation.
 - ➔ Mobiliser toutes les ressources nécessaires à la mise en place des étapes de parcours (droit commun, programmation du PLIE, clauses d'insertion, contacts entreprises, réseaux divers, etc.).
 - ➔ A tout moment, donner aux participants les informations dont il a besoin pour avancer dans son parcours et favoriser son autonomie en l'aidant à accéder lui-même aux informations.
 - ➔ Communiquer toutes les offres d'emploi, d'insertion et de formation susceptibles d'être compatibles avec le projet et les contraintes des participants. Là encore, accompagner son autonomisation dans la recherche des offres d'emploi.
 - ➔ Assurer le suivi de chaque participant pendant les 6 premiers mois qui suivent son embauche.

- ➔ Réaliser un point trimestriel avec les services du Conseil Départemental (correspondant Agence Solidarité Famille et équipe des coordinateurs) et le référent Pôle emploi pour faire le point sur l'avancée des parcours des participants.
- **Sur l'évaluation du parcours et des étapes**
 - ➔ Faire l'évaluation des étapes de parcours avec les participants.
 - ➔ Faire des points d'étape tous les 5 mois avec le participant pour apprécier si les objectifs ont été atteints et, dans le cas inverse, identifier avec le participant les raisons qui l'expliquent et se donner de nouveaux objectifs à atteindre.
 - ➔ Participer aux bilans collectifs des actions (GTS clauses, etc.), à des rencontres avec les opérateurs si besoin (entretien tripartite avec le participant).
- **Sur la participation à des actions collectives**
 - ➔ S'investir dans les manifestations du territoire et envoyer des participants chaque fois que possible sur ces manifestations (jobdating, semaine de l'industrie, forum de découverte des métiers, etc.).
- **Concernant le cadre d'intervention et la vie du PLIE**
 - ➔ Répondre à toutes sollicitations de la structure d'animation du PLIE et du service clauses (en cas de participants concernés).
 - ➔ Rencontrer chaque mois la chargée de projet du PLIE pour un bilan d'étape sur l'activité pour faire le point :
 - ★ les participants en difficulté et échanger sur les points de blocages et les enjeux pour relancer le parcours des personnes
 - ★ les participants sans étape depuis 3 mois
 - ★ le bilan des parcours à 5, 10, 15, 20, 25 et 30 mois
 - ➔ Saisir toutes les données nécessaires sur le logiciel ABCViesion en conformité avec la charte de saisie du PLIE.
 - ➔ Se conformer aux procédures mises en place pour le suivi spécifique des parcours d'insertion dans le cadre du dispositif des clauses d'insertion.
 - ➔ Assister à toutes les réunions organisées par la structure d'animation du PLIE (GTT, ETT, GTS clauses, etc.).
 - ➔ Participer aux formations mises en place par la structure d'animation du PLIE.
 - ➔ Participer aux actions ou évènements mis en place (rdv PLIE, jobdating, semaine de l'industrie, etc.).
 - ➔ Alerter la coordinatrice pour toute difficulté éprouvée dans l'accompagnement d'un participant (problèmes comportementaux, freins rencontrés dans le parcours) ou bien dans la relation avec un partenaire ou un opérateur du PLIE.
 - ➔ Travailler en étroite relation avec les facilitateurs dans le cadre des parcours d'insertion dans le cadre des clauses d'insertion.
 - ➔ Travailler en étroite relation avec les travailleurs sociaux du départements pour traiter les freins sociaux (hors problématiques orientation-emploi-formation).

- ➔ Participer à un entretien semestriel tripartite avec la coordinatrice du PLIE et l'employeur.
- **Les obligations du référent en lien avec la gestion du FSE**
 - ➔ Faire la publicité du FSE auprès des participants et des partenaires.
 - ➔ Remplir l'agenda chaque semaine en suivant les règles définies par la SA du PLIE.
 - ➔ Renseigner le temps passé dans ABCViesion pour chaque tâche concernant le participant en conformité avec la charte de saisie.
 - ➔ Compléter intégralement le dossier après chaque relation avec le participant dans un délai d'une semaine maximum,
 - ➔ Faire émarger le participant à chaque entretien physique soit en face à face, soit lors de bilan d'action.
 - ➔ Maintenir à jour les données relatives aux participants à chaque fois que nécessaire.
 - ➔ Présenter l'agenda en cas de Contrôle de Service Fait.
- **Les obligations du référent en lien avec le fonctionnement du PLIE**
 - ➔ Mettre en étape les participants chaque fois que possible (l'accompagnement du PLIE ne doit pas se réduire à la relation entre référent et participant).
 - ➔ Prévenir la coordinatrice PLIE de tout changement dans l'emploi du temps et l'organisation de travail (avec consultation sur les congés).
 - ➔ Faire signer à chaque participant une charte d'engagement précisant les attentes du PLIE en matière d'investissement des participants.
 - ★ Cette charte sera écrite au cours de l'année 2017.
 - ★ Elle incitera notamment les participants à revenir témoigner de leur parcours, de leur expérience en entreprises ou bien de leur métier suite à leur sortie du dispositif.
 - ➔ Etre le référent du suivi RSA dans le cadre du Contrat d'Engagement Réciproque signé entre le Conseil Départemental 21 et chaque bénéficiaire du RSA.
- **Les objectifs de chaque référent**
 - ➔ Réaliser annuellement au moins 56 entrées de demandeurs d'emploi (objectif pour 1 ETP).
 - ➔ Avoir au moins 70 personnes en file active.
 - ➔ Réaliser la moitié du nombre des entrées annuelles en sorties positives.
 - ➔ Rencontrer 6 entreprises par mois en binôme (avec préparation en amont par le GIP et sur la base d'outils délivrés par le GIP).

6.3. ANNEXE 3 : MISSIONS DE LA CHARGÉE DE MISSION EMPLOI-FORMATION

Sur le plan organisationnel, la chargée de mission emploi-formation sera pleinement intégrée à l'équipe d'animation du PLIE et placée sous l'autorité fonctionnelle de la Coordinatrice.

Au vu de ses missions, sans avoir d'autorité hiérarchique sur l'équipe des référents, la chargée aura une mission d'animation du réseau des référents autour des missions décrites ci-après :

Le pilotage des offres d'emploi accessibles aux publics PLIE

- Prospecter quotidiennement les offres sur les Job board (Pôle emploi, Leboncoin, Qapa, etc.)
- Sélectionner et qualifier les offres correspondant au public du PLIE
- Communiquer les offres à l'équipe des référents par le biais d'ABC Viesion
- Animer le réseau des référents pour favoriser les positionnements
- Assurer le suivi proactif des offres d'emploi

La capitalisation des besoins de formation

- Recueillir et capitaliser les besoins en formation du public PLIE et en faire le reporting, notamment pour outiller les relations avec la Région
- Utiliser et exploiter les requêtes sur ABC Viesion
- Entretenir des relations avec nos partenaires de la Formation pour anticiper des projets liés aux besoins du public PLIE

La contribution au développement de la Relation entreprises

- Créer et entretenir un fichier qualifié d'entreprises (via ABC Viesion), notamment à partir des rendez-vous réalisés par les référents
- Participer, en lien avec la Coordinatrice du PLIE, à des clubs d'entreprises
- Développer, en lien avec la Coordinatrice du PLIE, des relations avec l'Intérim (insertion et classique) pour connaître les besoins du marché, favoriser l'intervention des agences d'emploi devant les référents et participants (infos métiers) et organiser la transmission régulière d'offres d'intérim et d'emploi
- Assurer une veille sur les événements en lien avec l'emploi mis en œuvre sur le territoire et organiser la présence du PLIE

Le suivi de certaines prestations en lien avec les étapes emploi-formation des parcours

- Coordonner les relations avec le groupement de prestataires qui porte le nouveau Dispositif d'Accès à la Qualification (SIEG Région) pour développer les entrées du PLIE
- Suivre et faire le bilan sur les actions menées en lien avec l'emploi par le prestataire Relations entreprises.

Le développement d'actions collectives favorisant les contacts entre les participants et les entreprises

- L'organisation d'enquête métiers
- L'organisation de visites d'entreprises

En dépit des missions précisées ci-dessus, le poste de chargé(e) de mission emploi-formation nécessite une grande autonomie et une capacité d'initiative importante pour proposer toute action capable d'enrichir le poste et d'apporter de la plus-value au travail d'accompagnement des référents.

Les obligations du (de la) chargé(e) de mission emploi-formation :

Concernant le cadre d'intervention et la vie du PLIE, celui-ci devra

- Répondre à toutes les sollicitations de la structure d'animation du PLIE
- Saisir toutes les données nécessaires à son activité sur le logiciel ABC Viesion en conformité avec la Charte de saisie du PLIE
- Assister à toutes les réunions organisées par la SA du PLIE (GTT, réunions d'équipe, réunions d'information, etc.)
- Participer aux formations mises en place par la SA
- Participer aux événements en lien avec son activité
- Alerter la Coordinatrice pour toute difficulté rencontrée dans l'exercice de sa mission
- Participer à un entretien semestriel tripartite avec la Coordinatrice et l'Employeur

En lien avec la gestion du FSE

- Faire la publicité du FSE auprès des partenaires
- Remplir l'agenda chaque semaine en suivant les règles définies par la SA du PLIE
- Présenter cet agenda en cas de contrôle de service fait

En lien avec le fonctionnement du PLIE

- Prévenir la Coordinatrice du PLIE de tout changement dans l'emploi du temps et l'organisation du travail (avec consultation sur les congés)
- Rendre compte de son activité mensuellement auprès de la Coordinatrice.

6.4. ANNEXE 4 : AFFICHE ÉVÉNEMENT SENIORS

Mercredi 5 juillet 2017

**REGARDS
CROISÉS
RESSOURCES
CACHÉES**

Un projet en partenariat avec :  

**Le territoire s'engage
pour l'emploi des seniors !
Car il n'y a pas d'âge
pour convaincre!**

 **PLIE**

Infos au verso 

6.5. ANNEXE 5 : LES LETTRES D'INFORMATIONS EN 2017

PRESCRIPTIONS ET ENTREES

RÉFÉRENT	ETP	NON EN-TRÉES CUMULÉES	ENTRÉES				Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)				
			Objectif actualisé annuel	Entrées Du mois	Entrées 2017	% de l'obj rapporté au mois		Objectif	Réelle	% FA	dont sur une action	dont en veille *
TOTAL RÉÉL	12,7	6	711	32	32	54%	824	889	796	90%	503	22

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

Entrées	Janv 2016	Janv 2017
Nb	54	32
% objectif	86%	54%

FA	Janv 2016	Janv 2017
Nb	963	796
% objectif	108%	90%

Commentaires :

- Au 31 janvier, le PLIE est à 54 % de ses objectifs d'entrées. Cela représente un retard de 27 entrées (32 contre 59 attendues).
- La file active est impactée par la baisse des entrées (écart de 93 personnes, soit une FA à 90 % de l'objectif).
- Comparaison janvier 2016 / janvier 2017 : 22 entrées d'écart soit 40 % d'entrées en moins.

	Année 2016	janv.
Durée Préaff	46	40

Commentaires :

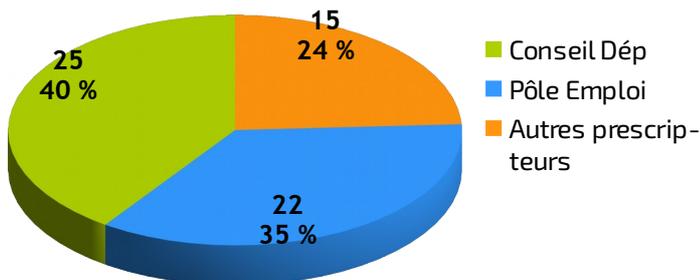
La durée de préaffectation est de 40 jours contre 46 en janvier 2016

Motifs Non entrée	Janvier
Absent aux rendez-vous	4
Compmt inadapté	1
Annulation prescription	1

Commentaires :

Un travail sera mené avec les prescripteurs afin de diminuer le taux d'absentéisme aux RDV.

Prescriptions 2017



Commentaires :

- A fin janvier,
- le volume de prescriptions du CD21 et de PE reste inférieur à l'objectif (75 %)
 - le volume d'entrées du CD21 et de PE représente 41 % de l'objectif.
 - Les entrées de janvier sont réparties comme suit :
72 % => CD21 et PE
28 % => autres prescripteurs

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois de Janvier 2017

Classification / Opération		Nb	%
Emploi	Contrat long (CDI / CDD +6 mois)	80	66%
	CDD Court (moins de 6 mois)	70	
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	16	
	CAE / CIE	20	
	CDDI	39	
	Mission intérim	68	
	Création ou reprise activité	3	
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	9	
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	29	
Formation Non qualifiantes	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	5	11%
	FLE Cesam / Formation Linguistique	22	
	Formation non qualifiante (ADM/ COMMERCE/INDUS/..)	11	
	DAQ	6	
	Remise à niveau	3	
	Travail sur projet professionnel	5	
	VAE / DEAU	4	
Formations qualifiantes	Formation qualifiante – ADMINISTRATIF	1	5%
	Formation qualifiante – COMMERCE	1	
	Formation qualifiante – BATIMENT-TP	7	
	Formation qualifiante – HOTELLERIE-RESTAURATION	2	
	Formation qualifiante – INDUSTRIE	1	
	Formation qualifiante – SERVICE À LA PERSONNE	2	
	Formation qualifiante – TRANSPORT	2	
	Formation qualifiante – ENTRETIEN	6	
	Formation qualifiante – ESPACE VERT	2	
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et mise en situation pro	Chantier ETHIC'O FIL	4	18%
	100 C 100 E	2	
	Autre chantiers insertion (CFA, C. Ecole, Prévert, SDAT...)	47	
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	14	
	ID intérim	4	
	Plateforme VIA	1	
	Aide à la création et reprise d'activité	3	
	PMSMP	3	
	Zéro Chômeur Longue Durée	11	
TOTAL Général		503	

Commentaires :
Au 31/01/17 : 503 étapes de parcours ont été réalisées.

- 66 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 305 étapes).

- les emplois durables (CDI, CDD +6 mois, contrat pro, création) représentent 55 % des étapes emplois.

SORTIES

janv. 2017	Objectif de sorties positives 2017	Objectif de sorties positives au 31/01/2017	Sorties positives cumulées au 31/01/2017	Sorties « autres » cumulées au 31/01/2017
	356	30	14	11

SORTIES AU 31/01/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	8	56%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	2	
	FORMATION QUALIFIANTE	4	
Autres	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	1	44%
	DEMENAGEMENT	1	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	1	
	SANTE	1	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	2	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	5	

Sorties +	Janv 2016	Janv 2017
Nb	15	14

Commentaires :

Au 31 janvier,

- 56 % des sorties sont des sorties positives.

- Taux de sorties positives rapporté aux entrées réalisées : 44 %

- 57 % des sorties positives sont des sorties vers CDD+6 mois et CDI et 28 % sont des sorties vers une formation qualifiante

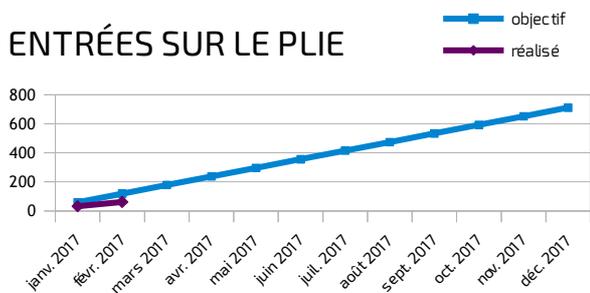
PRESCRIPTIONS ET ENTREES

28-févr.-17

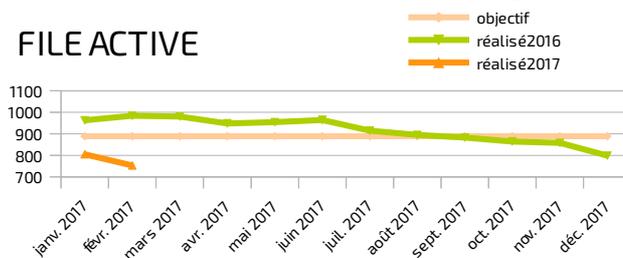
	ETP	NON-ENTRÉES CUMULÉES	ENTRÉES				Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)				
			Objectif actualisé annuel	Entrées Du mois	Entrées 2017	% de l'obj rapporté au mois		Objectif	Réelle	% FA	dont sur une action	dont en veille *
TOTAL	12,7	29	711	30	62	52%	858	889	753	85%	590	33

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires :

- Au 28 février, le PLIE est à 52 % de son objectif d'entrée (pour mémoire le protocole prévoit 59 entrées mensuelles). Cela représente un retard de 56 entrées.
- La file active est impactée par la baisse des entrées (écart de 136 personnes soit une FA à 85 % de l'objectif).
- Suite à la réunion du 20/02/17 avec PE et le CD21, il a été convenu de doubler les RDV emplois sur deux mois, soit un RDV par quinzaine. Un travail d'information doit être réalisé par le CD21.

	2016	janv.	févr.
Durée Préaff	46	40	33

Commentaires :

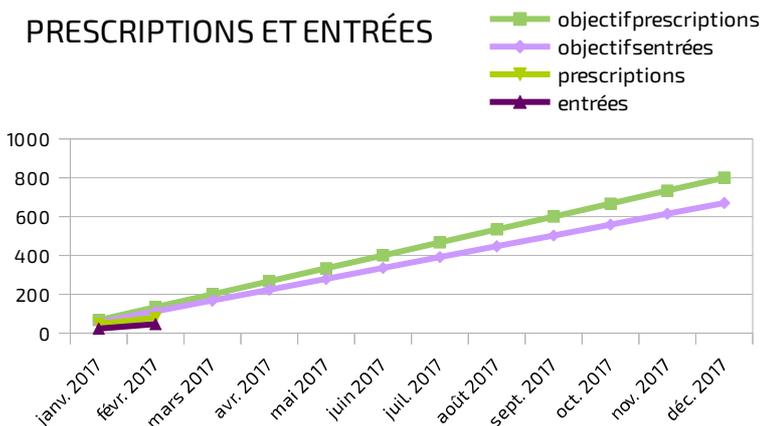
La durée de préaffectation est en diminution. 33 jours en février, contre 46 en moyenne sur l'année 2016.

Motifs Non entrée	Janvier	Février	TOTAL	%
Absent aux rendez-vous	4	8	12	41%
Annulation prescription	1	1	2	7%
Autre acc plus adapté			0	0%
Compmt inadapté	1		1	3%
Déjà en accomp		2	2	7%
Déménagement		1	1	3%
Emploi/formation		2	2	7%
FLE		1	1	3%
Maternité			0	0%
Problème administratif		1	1	3%
Problème familial		1	1	3%
Refus d'accomp		4	4	14%
Santé		2	2	7%

Commentaires :

En lien avec la redynamisation des orientations vers le PLIE, il a été convenu avec PE et le CD21 de renouveler un travail d'information des professionnels (ASF et agents PE). Cette action devrait permettre de diminuer les absences au premier RDV. Pour mémoire une enquête auprès de ces publics a permis d'identifier qu'une part importante d'entre eux ne venait au premier RDV faute d'information suffisante sur l'intérêt pour leur parcours (22/65 répondants).

PRESCRIPTIONS ET ENTREES



Commentaires :

- A fin février
- le volume de prescriptions du CD21 et de PE reste inférieur à l'objectif (60 %)
- le volume d'entrées représente 41 % de l'objectif
- 1/3 des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, communes...)
- Répartition des entrées :
 - 74 % => CD21 et PE
 - 26 % => autres prescripteurs

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois de Février 2017

Classification / Opération		Nb	%
Emploi	Contrat long (CDI /CDD +6 mois)	78	56%
	CDD Court (moins de 6 mois)	70	
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	16	
	CAE / CIE	23	
	CDDI	34	
	Mission intérim	70	
	Création ou reprise activité	3	
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	9	
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	28	
Formation non qualifiantes	Compétence Clés / Évaluation SDB / CLEA	4	9%
	FLE Cesam / Formation Linguistique	18	
	Formation permis C - EC / FIMO / CACES	1	
	Formation non qualifiante (ADM/ COMMERCE/INDUS/..)	11	
	DIDAQTE	9	
	Remise à niveau	3	
	Travail sur projet professionnel	5	
VAE / DEAU	3		
Formation qualifiante	Formation qualifiante - ADMINISTRATIF	3	9%
	Formation qualifiante - COMMERCE	8	
	Formation qualifiante - BATIMENT-TP	14	
	Formation qualifiante - HOTELLERIE-RESTAURATION	2	
	Formation qualifiante - INDUSTRIE	2	
	Formation qualifiante - SERVICE À LA PERSONNE	8	
	Formation qualifiante - TRANSPORT	2	
	Formation qualifiante - ENTRETIEN	6	
Formation qualifiante - ESPACE VERT	6		
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	Chantier ETHIC'O FIL	4	26%
	100 C 100 E	4	
	Autre chantiers insertion (CFA, C. Ecole, Prévert, SDAT...)	98	
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	30	
	ID intérim	8	
	Plateforme VIA	1	
	Aide à la création et reprise d'activité	4	
Remobilisation	1		
PMSMP	4		
TOTAL Général		590	

Commentaires :

Au 28/02/2017, 590 étapes de parcours ont été réalisées. Elles concernent 78 % des participants.

- 56 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 331 étapes).

- les emplois durables (CDI, CDD+6mois, contrat pro, création) représentent 50 % des étapes emplois

SORTIES

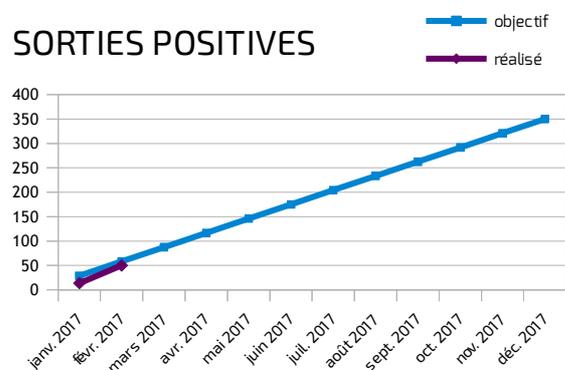
Rappel Objectif 2017 : 356

févr. 2017	Objectif de sorties positives au 28/02/2017	Sorties positives Du mois	Sorties positives cumulées au 28/02/2017	Sorties « autres » cumulées au 28/02/2017
	59	36	50	50

SORTIES CUMULÉES AU 28/02/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	30	50%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	4	
	FORMATION QUALIFIANTE	16	
Autres	A SA DEMANDE	3	50%
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	9	
	DEMEMAGEMENT	6	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	4	
	MATERNITE	1	
	SANTE	3	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	13	
SUIVI PLIE + 30 MOIS	11		

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

Au 28 février,

- taux de sorties positives / total des entrées : 80 %

- taux de sorties positives / total des sorties : 50 %

- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, maternité, santé) : 55 %

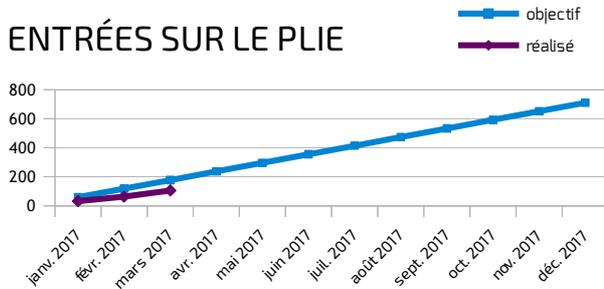
PRESCRIPTIONS ET ENTREES

31-mars-17

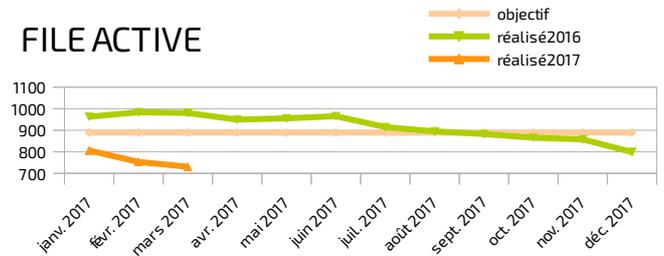
	ETP	NON ENTRÉES CUMULÉES	ENTRÉES				Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)				
			Objectif actualisé annuel	Entrées Du mois	Entrées 2017	% de l'obj rapporté au mois		Objectif	Réelle	% FA	dont sur une action	dont en veille *
TOTAL	12,7	39	711	43	106	60%	902	889	730	82%	513	33

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires :

- Au 31 mars, le PLIE est à 60 % de son objectif d'entrées (le protocole prévoit une moyenne de 59 entrées mensuelles). Cela représente un retard de 71 entrées (106 contre 177 attendues).
- Le nombre d'entrées est cependant en évolution par rapport à février (43 en mars contre 30 en février).
- La file active est impactée par la baisse des entrées (écart de 159 personnes, soit une FA à 82 % de l'objectif).

	2016	1° trim 2017
Durée Préaff	46	37

Commentaires :

La durée moyenne de préaffectation est en diminution. 37 jours en moyenne sur le premier trimestre 2017 contre 46 jours en 2016.

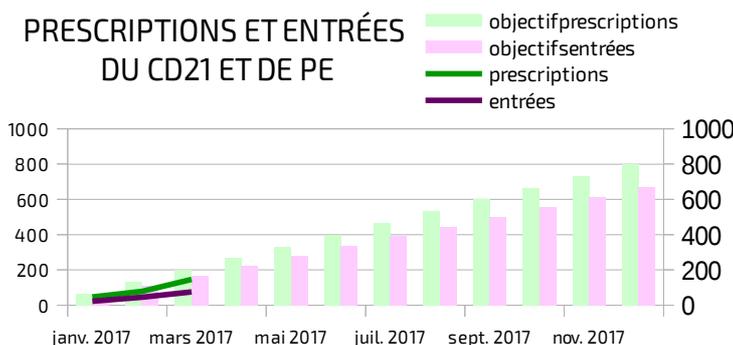
Motifs Non entrée	Janvier	Février	Mars	TOTAL	%
Absent aux rendez-vous	4	8	4	16	41%
Annulation prescription	1	1		2	5%
Autre acc plus adapté				0	0%
Compmt inadapté	1			1	3%
Déjà en accomp		2		2	5%
Déménagement		1	1	2	5%
Emploi/formation		2	1	3	8%
FLE		1		1	3%
Maternité				0	0%
Problème administratif		1		1	3%
Problème familial		1		1	3%
Refus d'accomp		4	3	7	18%
Santé		2	1	3	8%

Commentaires :

Actions mises en place suite à l'enquête réalisée auprès des participants absents aux RDV :

- un travail d'information des professionnels du CD21 et de PE
- la création d'outils de communication sur le PLIE

PRESCRIPTIONS ET ENTREES DU CD21 ET DE PE



Commentaires :

A fin mars,

- le volume de prescriptions du CD21 et de PE reste inférieur à l'objectif (73 %, soit 147 prescriptions contre 200 attendues).
- 27 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, communes,...)
- répartition des entrées :
72 % => CD21 et PE
28 % => autres prescripteurs

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois de mars 2017

Classification / Opération		Nb	%
Emploi	Contrat long (CDI /CDD +6 mois)	80	64%
	CDD Court (moins de 6 mois)	56	
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	17	
	CAE / CIE	24	
	CDDI	33	
	Mission intérim	80	
	Création ou reprise activité	4	
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	7	
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	25	
Formation Non qualifiantes	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	4	13%
	DIDAQTE	27	
	FLE Cesam / Formation Linguistique	16	
	Formation non qualifiante (ADM/ COMMERCE/INDUS/..)	9	
	Formation estime de soi	1	
	Remise à niveau	2	
	Travail sur projet professionnel	3	
	VAE / DEAU	3	
	Formation qualifiante	Formation qualifiante - Autre	
Formation qualifiante - ADMINISTRATIF		1	
Formation qualifiante - COMMERCE		4	
Formation qualifiante - BATIMENT-TP		6	
Formation qualifiante - HOTELLERIE-RESTAURATION		1	
Formation qualifiante - INDUSTRIE		2	
Formation qualifiante - SERVICE À LA PERSONNE		4	
Formation qualifiante - TRANSPORT		2	
Formation qualifiante - ENTRETIEN		3	
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	Chantier ETHIC'O FIL	5	19%
	100 C 100 E	2	
	Autre chantiers insertion (CFA, C. Ecole, Prévert, SDAT...)	44	
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	13	
	Plateforme VIA	1	
	Aide à la création et reprise d'activité	5	
	Action femme - Start Again	12	
	Remobilisation	9	
PMSMP	6		
TOTAL Général		513	

Commentaires :

Au 31 mars 2017, 513 étapes de parcours ont été réalisées. Elles concernent 70 % des participants.

- 64 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 326 étapes).

- les emplois durables (CDI, CDD+6mois, contrat pro, création) représentent 31 % des étapes emplois.

- 51 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (soit 49 étapes).

SORTIES

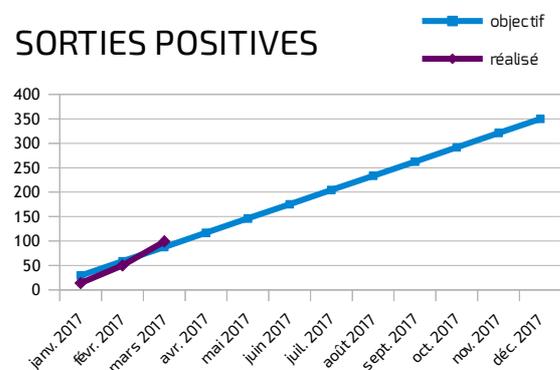
Rappel Objectif 2017 : 356

mars 2017	Objectif de sorties positives au 31/03/2017	Sorties positives Du mois	Sorties positives cumulées au 31/03/2017	Sorties « autres » cumulées au 31/03/2017
	89	49	99	68

SORTIES CUMULÉES AU 31/03/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	61	59%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	13	
	FORMATION QUALIFIANTE	25	
Autres	A SA DEMANDE	5	41%
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	11	
	DEMENAGEMENT	7	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	5	
	MATERNITE	2	
	SANTE	6	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	18	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	14	

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

Au 31 mars,

- taux de sorties positives / total des sorties : 59 %

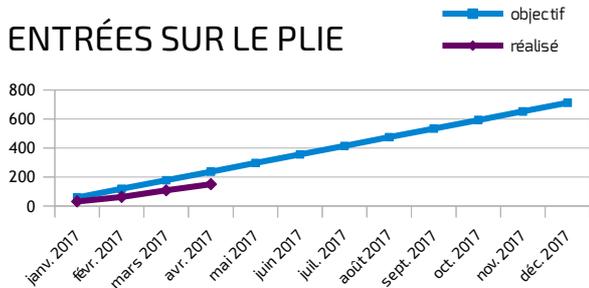
- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, maternité, santé) : 65 %

PRESCRIPTIONS ET ENTREES

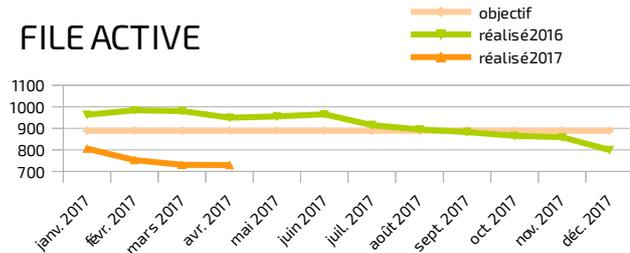
30-avr.-17	ETP	NON EN-TRÉES CUMU-LÉES	ENTRÉES				Accom-pagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)				
			Objectif actualisé annuel	Entrées Du mois	Entrées 2017	% de l'obj rapporté au mois		Objectif	Réelle	% FA	dont sur une ac-tion	dont en veille *
TOTAL	12,7	59	711	43	151	64%	952	889	729	82%	461	33

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires :

- Au 30 avril, le PLIE est à 64 % de son objectif d'entrées (le protocole prévoit une moyenne de 59 entrées mensuelles). Cela représente un retard de 81 entrées (151 contre 236 attendues).
- Le nombre d'entrées d'avril reste stable par rapport à mars (et en évolution par rapport à février (30 entrées)).
- La file active est impactée par la baisse des entrées (écart de 160 personnes, soit une FA à 82 % de l'objectif).

	2016	janv.	févr.	mars	Avril
Durée Préaff	46	40	33	37	32

Commentaires :

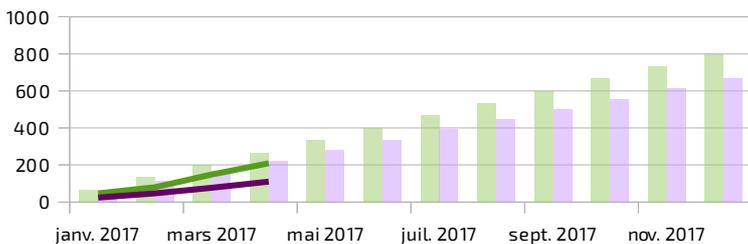
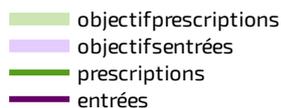
La durée de préaffectation est en diminution
32 jours en avril 2017 contre 52 jours en avril 2016

Motifs Non entrée	1 ^{er} Trim	Avril	TOTAL	%
Absent aux rendez-vous	16	2	18	31%
Annulation prescription	2		2	3%
Autre acc plus adapté	0	7	7	12%
Compmt inadapté	1		1	2%
Déjà en accomp	2		2	3%
Déménagement	2	1	3	5%
Emploi/formation	3		3	5%
FLE	1	1	2	3%
Maternité	0		0	0%
Problème administratif	1	1	2	3%
Problème familial	1	2	3	5%
Refus d'accomp	7	2	9	15%
Santé	3	4	7	12%

Commentaires :

Le taux d'absentéisme aux RDV est en diminution (31 % contre 41 % au 31 mars).
En avril, 7 personnes sur 20 (soit 35%) sont non entrées pour motif « autre accompagnement plus adapté » (2 APEC, 2 PE, 1 Parenthèse, 1 Milo, 1 ASF).

PRESCRIPTIONS ET ENTREES DU CD21 ET DE PE



Commentaires :

A fin avril,
- le volume de prescriptions du CD21 et de PE est en légère augmentation, mais reste inférieur à l'objectif (78 %, soit 208 prescriptions contre 267 attendues).
- 26 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, communes,...)
- répartition des entrées :
73 % => CD21 et PE
27 % => autres prescripteurs

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois d'avril 2017

Classification / Opération		Nb	%
Emploi	Contrat long (CDI /CDD +6 mois)	69	65%
	CDD Court (moins de 6 mois)	61	
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	13	
	CAE / CIE	17	
	CDDI	34	
	Mission intérim	72	
	Création ou reprise activité	2	
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	7	
Formation Non qualifiantes	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	23	15%
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	4	
	FLE Cesam / Formation Linguistique	13	
	Formation non qualifiante (ADM/ COMMERCE/INDUS/..)	10	
	DIDAQTE	29	
	Coaching Carole BOURBASQUET	3	
	Remise à niveau	2	
	Travail sur projet professionnel	3	
Formation qualifiante	VAE / DEAU	3	2%
	Formation qualifiante - Autre	1	
	Formation qualifiante - BATIMENT-TP	6	
	Formation qualifiante - TRANSPORT	1	
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	Formation qualifiante - ENTRETIEN	2	19%
	Chantier ETHIC'O FIL	3	
	100 C 100 E	2	
	Autre chantiers insertion (CFA, C. Ecole, Prévert, SDAT...)	42	
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	13	
	Plateforme VIA	2	
	Job Evolution UIMM	2	
	Aide à la création et reprise d'activité	4	
	Remobilisation	4	
	Action femmes - Start Again	12	
PMSMP	2		
TOTAL Général		461	

Commentaires :

Au 30 avril 2017, 461 étapes de parcours ont été réalisées. Elles concernent 63 % des participants.

- 65 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 298 étapes).

- les emplois durables (CDI, CDD+6mois, contrat pro, création) représentent 28 % des étapes emplois.

- 52 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (soit 45 étapes).

SORTIES

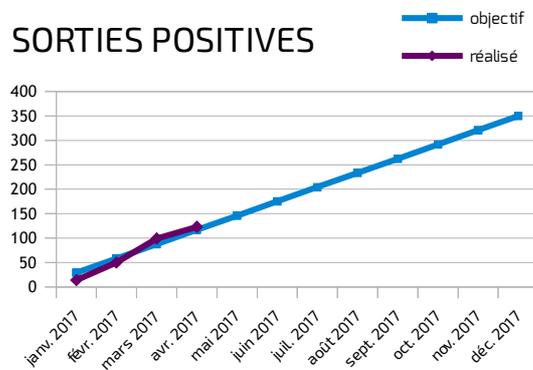
Rappel Objectif 2017 : 356

avr. 2017	Objectif de sorties positives au 30/04/2017	Sorties positives Du mois	Sorties positives cumulées au 30/04/2017	Sorties « autres » cumulées au 30/04/2017
	119	24	123	95

SORTIES CUMULÉES AU 30/04/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	80	56%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	16	
	FORMATION QUALIFIANTE	27	
Autres	A SA DEMANDE	8	44%
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	13	
	DEMENAGEMENT	8	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	6	
	MATERNITE	3	
	SANTE	11	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	30	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	16	

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

Au 30 avril,

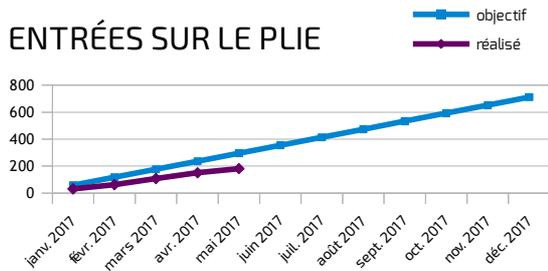
- taux de sorties positives / total des sorties : 56 %

- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, maternité, santé) : 63 %

PRESCRIPTIONS ET ENTRÉES

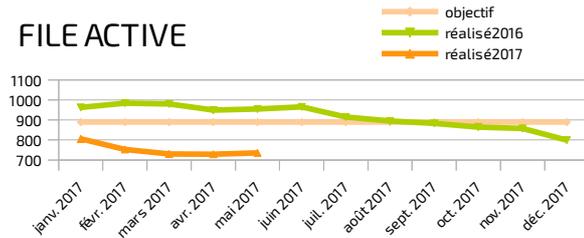
	ETP	NON EN-TRÉES CUMU-LÉES	ENTRÉES				Accom-pagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)				
			Objectif actualisé annuel	Entrées Du mois	Entrées 2017	% de l'obj rapporté au mois		Objectif	Réelle	% FA	dont sur une ac-tion	dont en veille *
TOTAL	12,7	72	711	31	182	61%	983	889	735	83%	495	33

ENTRÉES SUR LE PLIE



Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

FILE ACTIVE



Commentaires :

Au 31 mai, le PLIE est à 61 % de son objectif d'entrées. Soit un retard de 113 entrées (182 contre 295 attendues).
Le mois de mai ayant un nombre de jours travaillés réduit, son nombre d'entrées en est impacté.
La file active est à 83 % de l'objectif (soit un écart de 154 personnes).

	2016	1er trim.	avr.	mai
Durée Préaff	46	37	32	35

Commentaires :

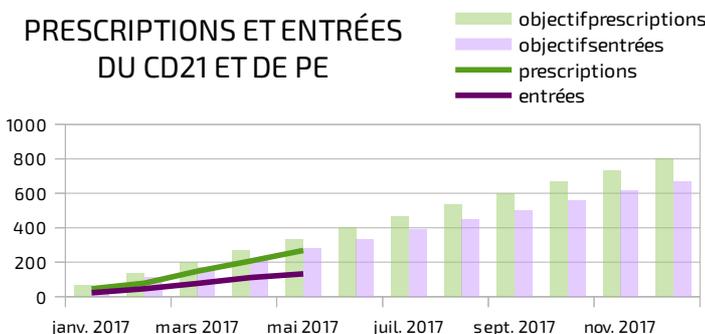
Le nombre de jours de préaffectation semble se stabiliser entre 30 et 35 jours.

Motifs Non entrée	1 ^{er} Trim	Avril	Mai	TOTAL	%
Absent aux rendez-vous	16	2	3	21	29%
Annulation prescription	2			2	3%
Autre acc plus adapté	0	7	3	10	14%
Compmt inadapté	1			1	1%
Déjà en accomp	2		2	4	6%
Déménagement	2	1		3	4%
Emploi/formation	3		3	6	8%
FLE	1	1		2	3%
Maternité	0			0	0%
Problème administratif	1	1		2	3%
Problème familial	1	2		3	4%
Refus d'accomp	7	2	1	10	14%
Santé	3	4	1	8	11%

Commentaires :

Le taux d'absentéisme aux RDV diminue. Il est actuellement à 29 % contre 41 % au 31 mars.

PRESCRIPTIONS ET ENTRÉES DU CD21 ET DE PE



Commentaires :

Les prescriptions :

- Le volume de prescriptions de PE et du CD21 est en augmentation, il atteint 80 % de l'objectif (soit 268 contre 333 attendu).
- 26 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, CCAS,...).
Cette augmentation est essentiellement due à la nouvelle organisation mise en place avec PE.

Les entrées :

- 73 % => PE et CD21
- 27 % => Autres prescripteurs

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois de mai 2017

Classification / Opération		Nb	%
Emploi	Contrat long (CDI /CDD +6 mois)	74	61%
	CDD Court (moins de 6 mois)	63	
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	14	
	CAE / CIE	19	
	CDDI	32	
	Mission intérim	73	
	Création ou reprise activité	2	
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	5	
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	22	
Formation Non qualifiantes	Actions courtes TH - IRFA	2	15%
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	4	
	FLE Cesam / Formation Linguistique	12	
	Formation non qualifiante (ADM/ COMMERCE/INDUS/..)	9	
	DIDAQTE	30	
	Coaching Carole BOURBASQUET	3	
	POEC EAPI	7	
	Remise à niveau	2	
	Travail sur projet professionnel	3	
	VAE / DEAU	3	
	Formation qualifiante	Formation qualifiante - Autre	
Formation qualifiante - BATIMENT-TP		6	
Formation qualifiante - ADMINISTRATIF		1	
Formation qualifiante - COMMERCE		1	
Formation qualifiante - ESPACES VERTS		1	
Formation qualifiante - HOTELLERIE - RESTAURATION		1	
Formation qualifiante - INDUSTRIE		1	
Formation qualifiante - SERVICE A LA PERSONNE		4	
Formation qualifiante - ENTRETIEN		3	
POE Qualifiante		1	
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle		Chantier ETHIC'O FIL	3
	100 C 100 E	1	
	Autre chantiers insertion (CFA, C. Ecole, Prévert, SDAT...)	42	
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	13	
	Plateforme VIA	2	
	Job Evolution UIMM	1	
	Aide à la création et reprise d'activité	6	
	Remobilisation	10	
	Action femmes - Start Again	11	
PMSMP	7		
TOTAL Général		495	

Commentaires :

- Au 31 mai, 495 étapes de parcours ont été réalisées. Elle concernent 67 % des participants.

- 61 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 304 étapes).

- les emplois durables (CDI, CDD+6mois, Contrat pro) représentent 29 % des étapes emplois.

- 49 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (45 étapes).

SORTIES

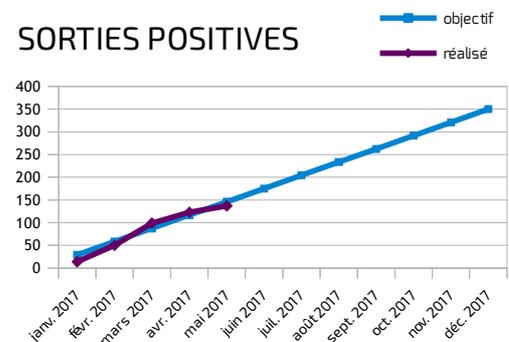
Rappel Objectif 2017 : 356

mai 2017	Objectif de sorties positives au 31/05/2017	Sorties positives Du mois	Sorties positives cumulées au 31/05/2017	Sorties « autres » cumulées au 31/05/2017
	148	14	137	106

SORTIES CUMULÉES AU 31/05/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	89	56%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	17	
	FORMATION QUALIFIANTE	31	
Autres	A SA DEMANDE	10	44%
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	13	
	DEMENAGEMENT	10	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	6	
	MATERNITE	3	
	SANTE	14	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	32	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	18	

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

Au 31 mai,

- taux de sorties positives / total des sorties : 56 %

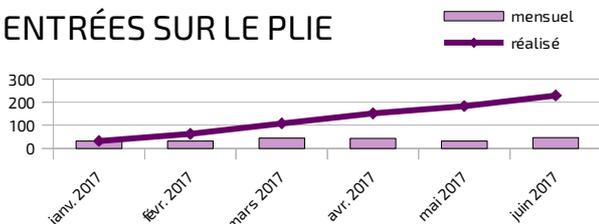
- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, retraite, maternité, santé) : 63 %

PRESCRIPTIONS ET ENTREES

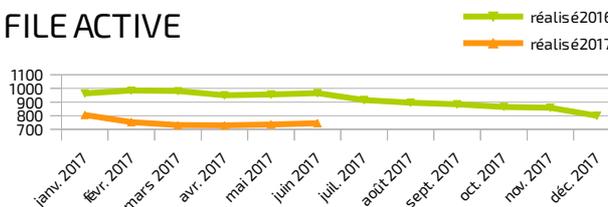
30-juin-17	ETP	NON EN-TRÉES CUMULÉES	ENTRÉES		Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)		
			Entrées Du mois	Entrées 2017		Réelle	dont sur Une action	dont en veille *
TOTAL	12,7	101	46	229	1030	745	505	33

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires :

Au 30 juin,

- Le nombre d'entrées est en augmentation en juin avec 46 entrées contre 31 en mai.
- la file active reste stable avec 745 personnes.

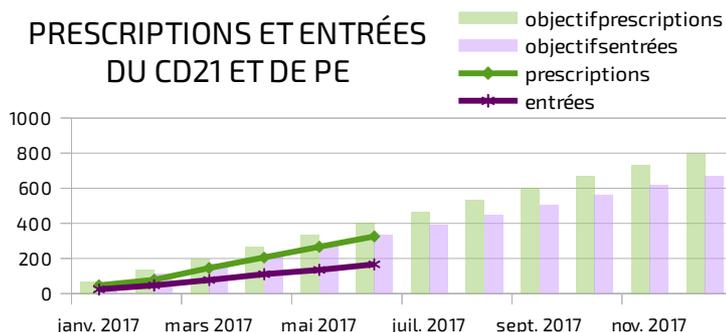
Depuis janvier 2017,

- 229 entrées ont été réalisées
- 1030 personnes ont été accompagnées sur le PLIE

- Le nombre de jours moyens de pré-affectation en juin est de 38 jours.

- 1/3 des non entrées sont liées à des absences au RDV, 10 % sont liées à la santé et 10 % à refus d'accompagnement.

PRESCRIPTIONS ET ENTRÉES DU CD21 ET DE PE



Commentaires :

Les prescriptions :

- le volume de prescriptions de PE et du CD21 est en augmentation, il atteint 81 % de l'objectif (soit 325 contre 400 attendu).

Cette évolution est essentiellement due à la nouvelle organisation mise en place avec PE (augmentation des RDV PLIE).

- 25 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (CCAS, Milo,...).

Les entrées :

- 72 % => PE et CD21

- 28 % => Autres prescripteurs

RETOUR SUR UNE ACTION

Start Again

Le PLIE a décidé de mettre en place une action dédiée aux femmes qui après une longue période sans activité professionnelle rencontre des difficultés pour s'insérer dans le monde du travail. Cette action avait pour objectif de leur permettre d'acquérir de la confiance en soi, de développer leur autonomie et de les aider à amorcer un projet professionnel.

A l'issue de la démarche, toutes les femmes ont confirmé que l'action leur avait permis de reprendre confiance en elle et ont exprimé une satisfaction générale, de plus 80 % d'entre elles ont amorcé un projet professionnel.

Un suivi sera réalisé pour mesurer l'impact de cette session dans leur parcours.

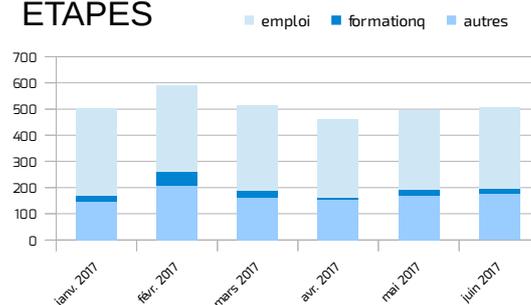


Photo - Le Bien Public

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois de juin 2017

Classification / Opération		Nb	%		
Emploi	Contrat long (CDI / CDD +6 mois)	79	61%		
	CDD Court (moins de 6 mois)	58			
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	11			
	CAE / CIE	19			
	CDDi	31			
	Mission intérim	88			
	Création ou reprise activité	2			
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	5			
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	16			
Formation Non qualifiantes	Actions courtes TH - IRFA	5	15%		
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	4			
	FLE Cesam / Formation Linguistique	11			
	Formation non qualifiante (ADM/ COMMERCE/INDUS/..)	8			
	DIDAQTE	30			
	Coaching Carole BOURBASQUET	6			
	POEC EAPI	6			
	PSOP	1			
	Travail sur projet professionnel	3			
	VAE / DEAU	3			
	Formation qualifiante	Formation qualifiante ADMINISTRATIF		2	4%
		Formation qualifiante Autre		1	
		Formation qualifiante BATIMENT-TP		6	
Formation qualifiante COMMERCE		1			
Formation qualifiante ENTRETIEN		2			
Formation qualifiante ESPACES VERTS		1			
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION		2			
Formation qualifiante INDUSTRIE		1			
Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE		2			
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	Action seniors - TALENT CAMPUS	8	20%		
	Chantier ETHIC'O FIL	4			
	Autre chantiers insertion (CFA, C. Ecole, Prévert, SDAT...)	44			
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	13			
	Plateforme VIA	4			
	Job Evolution UIMM	1			
	Aide à la création et reprise d'activité	6			
	Remobilisation	8			
	Action femmes - Start Again	10			
	PMSMP	3			
Service civique	1				
TOTAL Général		505			

ETAPES



Commentaires :

- Au 30 juin, 505 étapes de parcours ont été réalisées. Elle concernent 68 % des participants.

- 61 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 309 étapes).

- 47 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (soit 48 étapes).

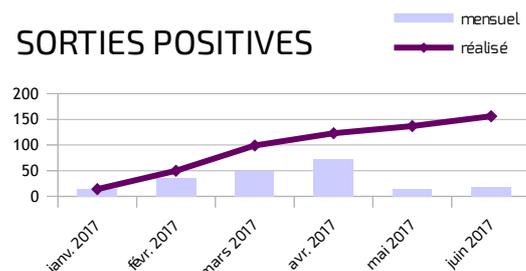
SORTIES

Sorties positives Du mois juin 2017	Sorties positives cumulées au 30/06/2017	Sorties « autres » cumulées au 30/06/2017
19	156	135

SORTIES CUMULÉES AU 30/06/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	105	54%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	19	
	FORMATION QUALIFIANTE	32	
	Total	156	
Autres	A SA DEMANDE	10	46%
	AUTRE	1	
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	16	
	DEMENAGEMENT	13	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	9	
	MATERNITE	4	
	SANTE	17	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	43	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	22	
Total	135		

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

- Sur 156 sorties positives au premier semestre, 67 % sont liées à l'emploi.

- 1/3 des sorties autres sont liées à des suivis impossibles (abs injustifiées, injoignables, comportement inadapté), et 13 % sont liées à des problématiques de santé.

- Malgré un nombre de sorties positives en diminution depuis mai, son taux reste important avec 54 % de sorties positives.

Commentaires :

Au 30 juin,

Taux de sorties positives / total des sorties : 54 %

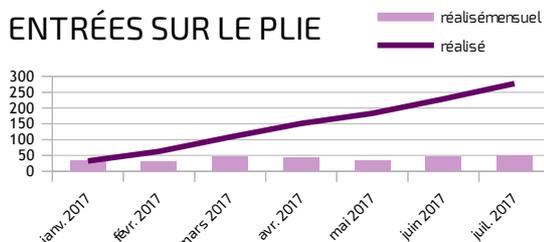
Taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, retraite, santé, maternité) : 61 %

PRESCRIPTIONS ET ENTRÉES

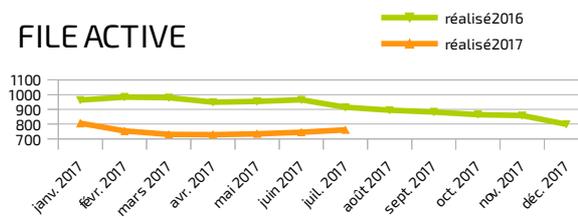
31-juil.-17	ETP	NON ENTRÉES CUMULÉES	ENTRÉES		Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)		
			Entrées du mois	Entrées 2017		Réelle	dont sur Une action	dont en veille *
TOTAL	12,7	125	48	277	1078	753	477	33

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires :

Au 31 juillet,
- Maintien du nombre d'entrées depuis juin, avec 48 entrées réalisées
- 753 personnes en file active

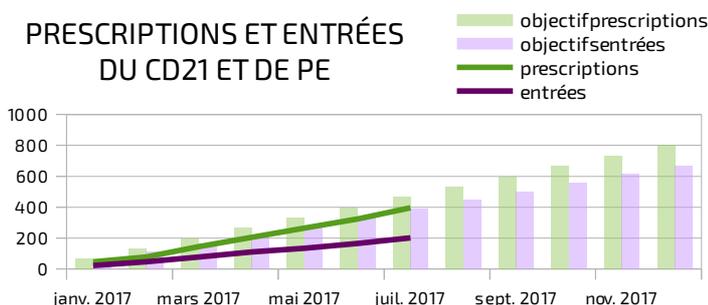
Depuis janvier 2017,

- 277 entrées réalisées (soit une moyenne mensuelle de 39 entrées)
- 1078 personnes accompagnées

- la durée de préaffectation est en moyenne de 38 jours au 31 juillet.

- 1/3 des non entrées sont liées aux absences au RDV, 17 % pour autre accompagnement, 12 % pour raison de santé et 10 % pour refus d'accompagnement.

PRESCRIPTIONS ET ENTRÉES DU CD21 ET DE PE



Commentaires :

Les prescriptions :

- Le volume de prescription de PE et du CD21 est en augmentation, il atteint 85 % de l'objectif (soit 395 prescriptions).

Cette augmentation est essentiellement due à l'organisation mise en place avec PE (2 RDV PLIE mensuels + information collective sur agence ouest).

- 24 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, Communes,...).

Les entrées :

- 73 % => PE et CD21

- 27 % => autres prescripteurs

Retour sur une action

Action à destination des seniors

Pour donner suite au séminaire senior qui avait été organisé en début d'année 2016, le PLIE a souhaité répondre aux attentes des seniors, à savoir : renouer le lien avec les entreprises et apprendre à mieux valoriser leurs compétences. Une formation a donc été mise en place avec Talent Campus les 6 et 7 juin 2017, afin de répondre à ces attentes. Le 5 juillet, suite à cette formation, en collaboration avec la CPME, le MEDEF, et Pôle emploi, une manifestation permettant aux seniors de valoriser leurs compétences a été organisée sous la forme de rencontres avec les entreprises.

L'objectif étant que chacun puisse avoir un retour bienveillant et des conseils leur permettant de booster leur recherche d'emploi.

18 seniors ont pu rencontrer chacun 3 entreprises lors d'entretiens.

Cette action sera renouvelée sur la période d'octobre-novembre 2017.

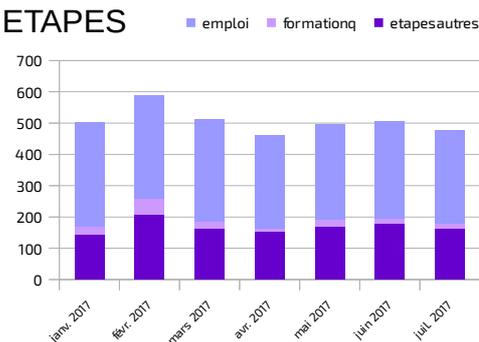
Entreprises : Enedis, Randstad, Lejay-Lagoute, Manpower, Proactive, Lip intérim, Idées intérim, Envie, G Ravera, Adecco, Epide, Medef, Exop consultant, Info project, L'or des Valois, Leader intérim, Wall street english.



PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois de juillet 2017

Classification / Opération		Nb	%		
Emploi	Contrat long (CDI /CDD +6 mois)	77	62%		
	CDD Court (moins de 6 mois)	63			
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	9			
	CAE / CIE	20			
	CDDI	34			
	Mission intérim	82			
	Création ou reprise activité	1			
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	3			
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	9			
Formation Non qualifiantes	Actions courtes TH - IRFA	5	16%		
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	3			
	FLE Cesam / Formation Linguistique	13			
	Formation non qualifiante (ADM/ COMMERCE/INDUS/..)	6			
	DIDAQTE	31			
	Coaching Carole BOURBASQUET	5			
	POEC EAPI	6			
	PSOP	1			
	Travail sur projet professionnel	3			
	VAE / DEAU	3			
	Formation qualifiante	Formation qualifiante ADMINISTRATIF		2	3%
		Formation qualifiante Autre		1	
Formation qualifiante BATIMENT-TP		5			
Formation qualifiante COMMERCE		1			
Formation qualifiante ENTRETIEN		1			
Formation qualifiante ESPACES VERTS		1			
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION		1			
Formation qualifiante INDUSTRIE		1			
Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE		2			
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle		Action seniors - TALENT CAMPUS	5	19%	
	Chantier ETHIC'O FIL	3			
	Autre chantiers insertion (CFA, C. Ecole, Prévert, SDAT...)	45			
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	15			
	Plateforme VIA	3			
	Job Evolution UIMM	1			
	Aide à la création et reprise d'activité	4			
	Remobilisation	11			
	PMSMP	1			
Service civique	1				
TOTAL Général		477			

ETAPES



Commentaires :

- Au 31 juillet, 477 étapes de parcours ont été réalisées. Elles concernent 63 % des participants.

- 62 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 298 étapes).

- Les emplois durables (CDI, CDD+6 mois, Contrat pro) représentent 30 % des étapes emplois.

- 53 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (48 étapes).

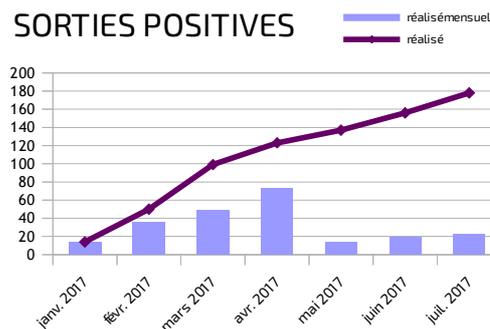
SORTIES

Sorties positives Du mois de juillet	Sorties positives cumulées au 31/07/2017	Sorties « autres » cumulées au 31/07/2017
22	178	152

SORTIES CUMULÉES AU 31/07/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	121	54%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	21	
	FORMATION QUALIFIANTE	36	
	Total	178	
Autres	A SA DEMANDE	10	46%
	AUTRE	1	
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	16	
	DEMENAGEMENT	14	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	9	
	MATERNITE	4	
	PROBLEME ADMINISTRATIF	1	
	SANTE	18	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	53	
SUIVI PLIE + 30 MOIS	26		
Total	152		

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

Depuis janvier 2017

- 68 % des sorties positives sont des sorties vers l'emploi (121 sur 178).

- 1/3 des sorties autres sont des sorties pour suivi impossible (abs injustifiées, comportement inadapté, injoignables).

Au 31 juillet :

- taux de sorties positives / total des sorties : 54 %

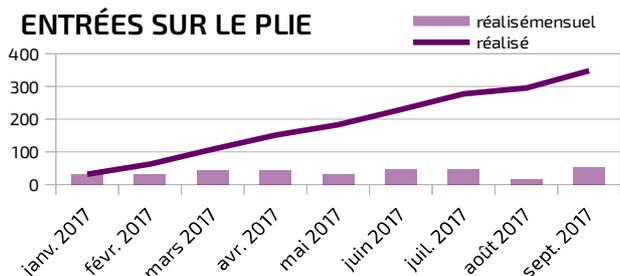
- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, retraite, santé, maternité) : 60 %

PRESCRIPTIONS ET ENTRÉES

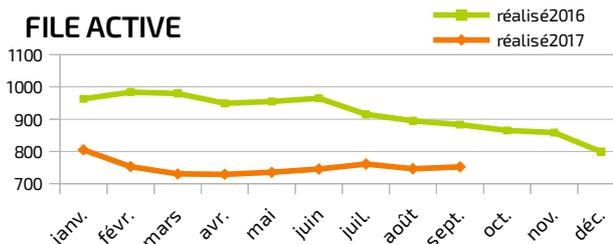
30-sept.-17	ETP	NON EN-TRÉES CUMULÉES	ENTRÉES		Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)		
			Entrées Du mois	Entrées 2017		Réelle	dont sur Une action	dont en veille *
TOTAL	12,5	170	53	348	1151	752	533	28

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires : Au 30 septembre,

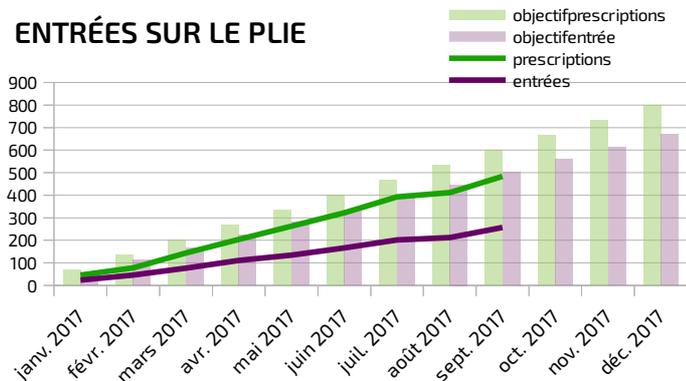
- Augmentation du nombre d'entrées, avec 53 entrées réalisées
- 752 personnes en file active

Depuis janvier 2017,

- 348 entrées réalisées (soit une moyenne mensuelle de 39 entrées)
- 1151 personnes accompagnées

- La durée de préaffectation est en moyenne de 43 jours au 30 septembre
- 1/3 des non-entrées sont liées aux absences au RDV, 15 % pour autre accompagnement, 15 % pour cause d'emploi ou formation, 12 % pour raison de santé et 12 % pour refus d'accompagnement.

ENTRÉES SUR LE PLIE



Commentaires :

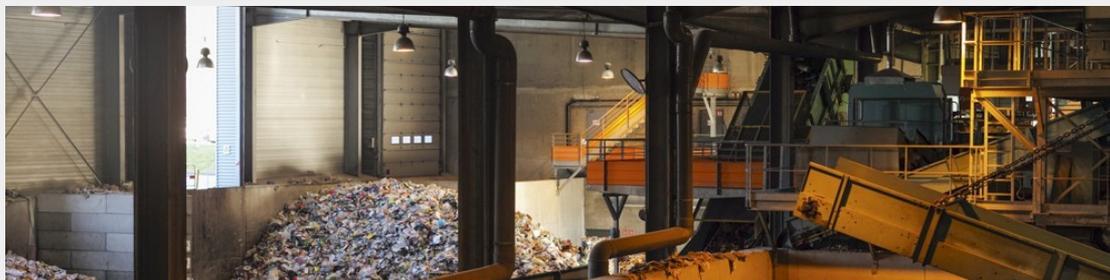
Les prescriptions :

- Le volume de prescription de PE et du CD21 atteint 81 % de l'objectif (soit 484 prescriptions).
- 23 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, Communes,...).

Les entrées :

- 74 % => PE et CD21
- 26 % => autres prescripteurs

Retour sur une action



Visite du centre de tri de l'agglomération dijonnaise

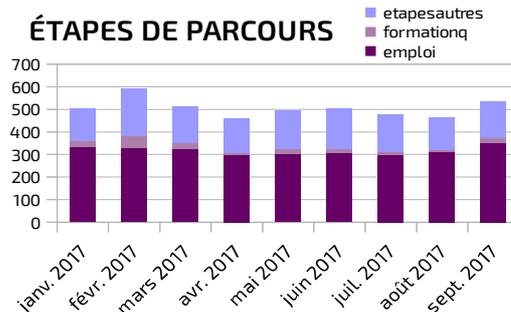
Dans le cadre de la mise en relation des référents avec les entreprises, la structure d'animation du PLIE a organisé une visite du centre de tri de l'agglomération dijonnaise pour l'ensemble de ses référents de parcours.

Nous avons ainsi pu découvrir les postes et les conditions réelles de travail.

Après cette visite guidée par les responsables de site de Groupe Idées, que nous remercions, nous avons pu échanger sur les besoins et les pré-requis nécessaires à l'embauche.

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois de septembre 2017

Classification / Opération		Nb	%		
Emploi	Contrat long (CDI / CDD +6 mois)	75	66%		
	CDD Court (moins de 6 mois)	69			
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	6			
	CAE / CIE	17			
	CDDi	35			
	Mission intérim	96			
	Création ou reprise activité	1			
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	2			
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	49			
Formation Non qualifiantes	Actions courtes TH - IRFA	2	11%		
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	3			
	FLE Cesam / Formation Linguistique / Ateliers Ling	13			
	Formation non qualifiante (ADM/ COM/INDUS/..)	7			
	DIDAQTE	28			
	Bilan de compétences approfondi	1			
	POEC EAPI	1			
	PSOP	1			
	Travail sur projet professionnel	2			
	VAE	2			
	Permis C - FIMO - Permis EC - CACES	1			
	Formation qualifiante	Formation qualifiante ADMINISTRATIF		2	4%
		Formation qualifiante Autre		1	
Formation qualifiante BATIMENT-TP		1			
Formation qualifiante COMMERCE		4			
Formation qualifiante ENTRETIEN		5			
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION		1			
Formation qualifiante INDUSTRIE		2			
Formation qualifiante INFORMATIQUE		1			
Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE		4			
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	ACTIV/PROJET	1	19%		
	Chantier ETHIC'O FIL	5			
	Autre chantiers insertion (CFA, C.Ecole, Prévert, SDAT..)	42			
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	15			
	Plateforme VIA	3			
	Job Evolution UIMM	2			
	Aide à la création et reprise d'activité	5			
	Remobilisation	24			
	PMSMP	4			
	Service civique	1			
TOTAL		533			



Commentaires :

- Au 30 septembre, 533 étapes de parcours ont été réalisées. Elles concernent 70 % des participants.

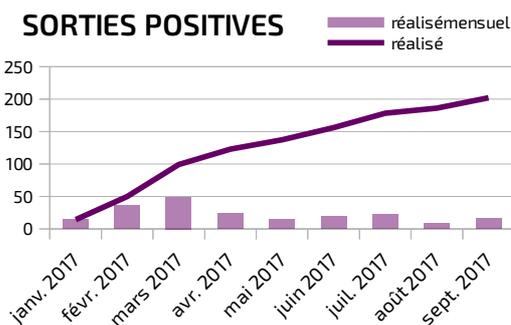
- 66 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 350 étapes).

- Les emplois durables (CDI, CDD+6mois, Contrat pro) représentent 23 % des étapes emplois.

- 46 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (47 étapes).

SORTIES

Sorties Positives Mois de Sept	Sorties positives cumulées au 30/09/2017	Sorties « autres » cumulées au 30/09/2017
16	202	191



SORTIES CUMULÉES AU 30/09/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	140	51%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	22	
	FORMATION QUALIFIANTE	40	
Total		202	
Autres	A SA DEMANDE	12	49%
	AUTRE	2	
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	19	
	DEMENAGEMENT	15	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	9	
	MATERNITE	5	
	PROBLEME ADMINISTRATIF	1	
	SANTE	20	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	72	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	36	
Total		191	

Commentaires :

Depuis janvier 2017 :

- 69 % des sorties positives sont des sorties vers l'emploi (140 sur 202).

- 37 % des sorties « autres » sont des sorties pour suivi impossible (abs injustifiées, comportement inadapté, injoignables).

Commentaires :

Au 30 septembre :

- taux de sorties positives / total des sorties : 51 %

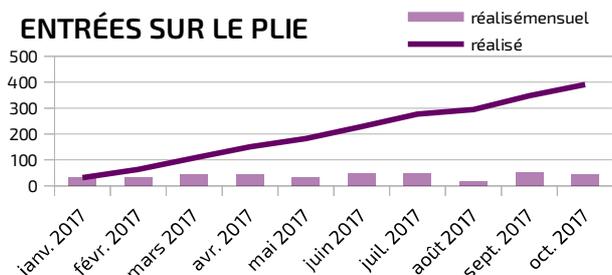
- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, retraite, santé, maternité) : 57 %

PRESCRIPTIONS ET ENTREES

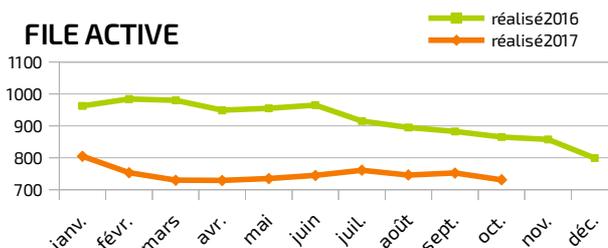
31-oct.-17	ETP	NON EN-TRÉES CUMULÉES	ENTRÉES		Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)		
			Entrées Du mois	Entrées 2017		Réelle	dont sur Une action	dont en veille *
TOTAL	12,5	208	43	391	1195	732	497	20

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires :

Au 31 octobre,
- 43 entrées ont été réalisées
- 732 personnes en file active

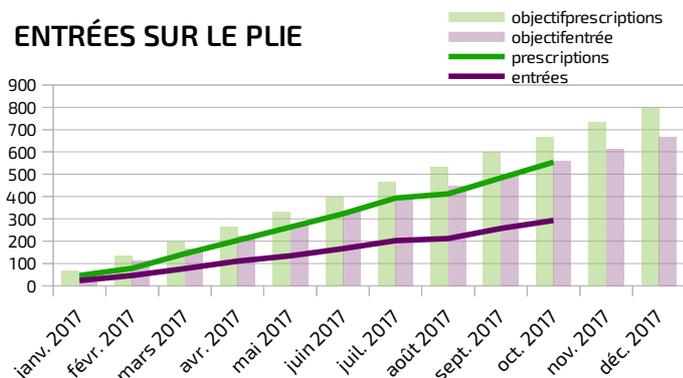
Depuis janvier 2017,

- 391 entrées réalisées (soit une moyenne mensuelle de 39 entrées)
- 1195 personnes accompagnées

- La durée de préaffectation est en moyenne de 43 jours au 31 octobre

- 1/3 des non-entrées sont liées aux absences au RDV, 14 % pour autre accompagnement, 14 % pour emploi ou formation, 12 % pour raison de santé et 12 % pour refus d'accompagnement.

ENTRÉES SUR LE PLIE



Commentaires :

Les prescriptions :

- Le volume de prescriptions de PE et du CD21 atteint 83 % de l'objectif (soit 554 prescriptions).

L'organisation mise en place avec PE et le CD21

permettent l'augmentation des prescriptions.

- 22 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, Communes,...).

Les entrées :

- 75 % => PE et CD21

- 25 % => autres prescripteurs

Retour sur une action



Signature des conventions Pôle emploi

Le 24 octobre 2017, deux conventions de coopération entre Pôle emploi et Créativ' ont été signées afin de formaliser la mise en place déjà effective d'une collaboration destinée à l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi.

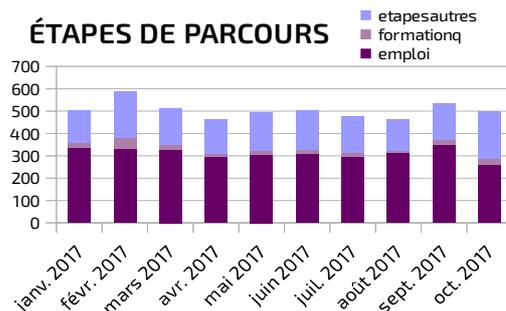
Une convention a été signée pour confirmer les relations mises en place entre Pôle emploi et le service Clause, la seconde pour confirmer le partenariat avec le service PLIE.

Rappelons qu'une première convention avait été signée en juin, permettant au PLIE de devenir prescripteur de PMSMP (mise en situation professionnelles).

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS au mois d'octobre 2017

Classification / Opération		Nb	%
Emploi	Contrat long (CDI /CDD +6 mois)	68	62%
	CDD Court (moins de 6 mois)	59	
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	4	
	CAE / CIE	15	
	CDDI	30	
	Mission intérim	80	
	Création ou reprise activité	1	
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	2	
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	49	
Formation Non qualifiantes	Actions courtes TH - IRFA	2	13%
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	3	
	FLE Cesam / Formation Linguistique / Ateliers Ling	15	
	Formation non qualifiante (ADM/ COM/INDUS/..)	8	
	DIDAQTE	27	
	Bilan de compétences approfondi	1	
	POEC EAPI / POEI AFPR	2	
	PSOP	2	
	Travail sur projet professionnel	2	
	VAE	2	
Formation qualifiante	Formation qualifiante ADMINISTRATIF	2	5%
	Formation qualifiante Autre	1	
	Formation qualifiante BATIMENT-TP	1	
	Formation qualifiante COMMERCE	6	
	Formation qualifiante ENTRETIEN	6	
	Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION	1	
	Formation qualifiante INDUSTRIE	2	
	Formation qualifiante INFORMATIQUE	1	
	Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE	3	
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	Chantier ETHIC'O FIL	5	21%
	Autre chantiers insertion (CFA, C.Ecole, Prévert, SDAT..)	39	
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	14	
	Plateforme VIA	3	
	Action seniors - TALENT CAMPUS	8	
	Aide à la création et reprise d'activité	4	
	Remobilisation	24	
PMSMP	5		
TOTAL		497	

ÉTAPES DE PARCOURS



Commentaires :

- Au 31 octobre, 497 étapes de parcours ont été réalisées. Elles concernent 68 % des participants.

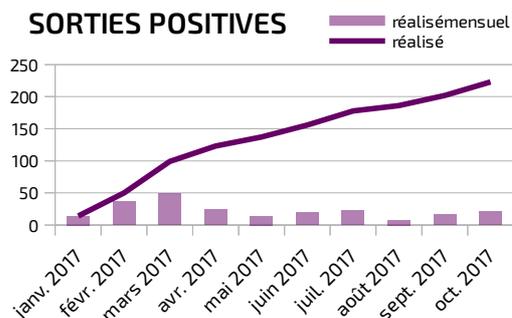
- 62 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 308 étapes).

- 43 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (44 étapes).

SORTIES

Sorties Positives Mois d'octobre	Sorties positives cumulées au 31/10/2017	Sorties « autres » cumulées au 31/10/2017
21	223	232

SORTIES POSITIVES



SORTIES CUMULÉES AU 31/10/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	153	49%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	27	
	FORMATION QUALIFIANTE	43	
Total		223	
Autres	A SA DEMANDE	16	51%
	AUTRE	2	
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	23	
	DEMEGEMENT	18	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	9	
	MATERNITE	8	
	PROBLEME ADMINISTRATIF	2	
	SANTE	26	
	SUIVI IMPOSSIBLE (abs injustifiées, injoignable, comportement inadapté)	84	
SUIVI PLIE + 30 MOIS	44		
Total		232	

Commentaires :

223 sorties positives ont été réalisées depuis janvier 2017.

- 68 % des sorties positives sont des sorties vers l'emploi (153 sur 223).

- 36 % des sorties « autres » sont des sorties pour suivi impossible (absences injustifiées, comportement inadapté, injoignables).

Commentaires :

Au 31 octobre :

- taux de sorties positives / total des sorties : 49 %

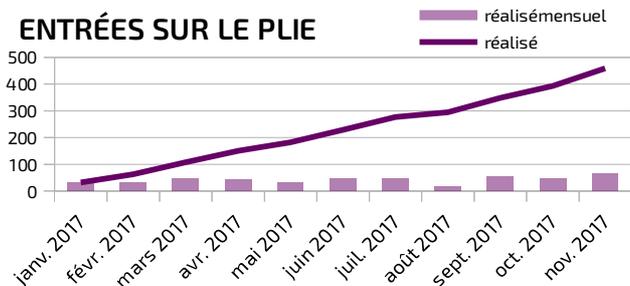
- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, retraite, santé, maternité) : 55 %

PRESCRIPTIONS ET ENTRÉES

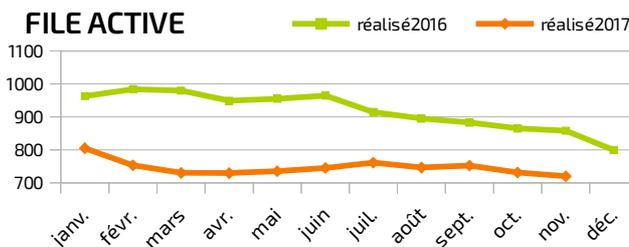
30-nov.-17	ETP	NON EN-TRÉES CUMULÉES	ENTRÉES		Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)		
			Entrées Du mois	Entrées 2017		Réelle	dont sur Une action	dont en veille *
TOTAL	12,5	251	66	459	1289	717	493	17

Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE



Commentaires :

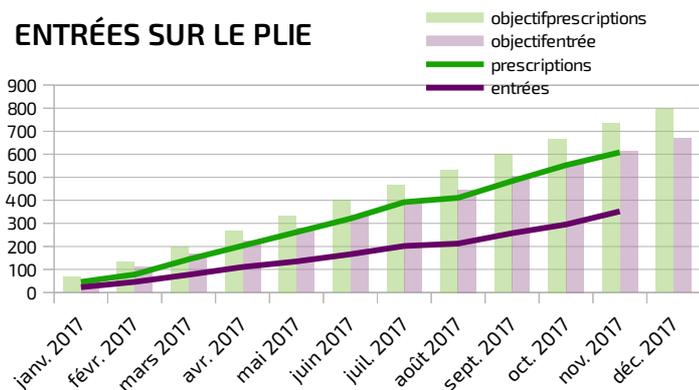
Au 30 novembre,
- 66 entrées ont été réalisées
- 717 personnes en file active

Depuis janvier 2017,

- 459 entrées réalisées
- 1289 personnes accompagnées

- La durée de préaffectation est en moyenne de 45 jours au 30 novembre
- 1/3 des non-entrées sont liées aux absences au RDV, 17 % pour autre accompagnement, 12 % pour raison de santé et 10 % pour refus d'accompagnement.

ENTRÉES SUR LE PLIE



Commentaires :

Les prescriptions :

- Le volume de prescription de PE et du CD21 atteint 83 % de l'objectif (soit 608 contre 733)
- 78 % des prescriptions sont orientées par PE et le CD21
- 22 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, Communes,...).

Les entrées :

- Le volume d'entrées de PE et du CD21 atteint 57 % de l'objectif (351 contre 614)
- 76 % => PE et CD21
- 24 % => autres prescripteurs

Retour sur une action

Action à destination des seniors – Nouvelle édition

Une seconde édition de l'événement seniors a été organisée au dernier trimestre 2017.

Une formation de 2,5 jours a été proposée aux participants, avec Talent Campus, en octobre 2017.

Le 10 novembre, « Regards croisés, ressources cachées » a donc pu être de nouveau organisé grâce au partenariat avec la CPME et le MEDEF. Cette manifestation permettant aux seniors de valoriser leurs compétences a été organisée sous la forme de rencontres avec les entreprises.

Douze seniors ont pu rencontrer chacun 3 entreprises (tout secteur d'activité confondu) lors d'entretiens. L'objectif était que chacun puisse avoir un retour bienveillant et des conseils leur permettant de booster leur recherche d'emploi.

Entreprises présentes :

Lejay-Lagoute, Epide, Id'ées Intérim, CPME, Proactive RH, Randstad, Aléo Center, AvS Communication, Groupement GEKCO, MEDEF, Réseau THD, Dièze.

Mercredi 5 juillet 2017

REGARDS CROISÉS RESSOURCES CACHÉES

Un projet en partenariat avec : MEDEF, CPME21

Le territoire s'engage pour l'emploi des seniors ! Car il n'y a pas d'âge pour convaincre!

PLIE

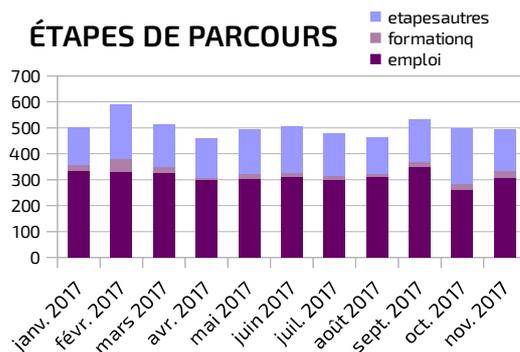
Info au verso

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS

novembre 2017

Classification / Opération		Nb	%		
Emploi	Contrat long (CDI /CDD +6 mois)	71	62%		
	CDD Court (moins de 6 mois)	59			
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	3			
	CAE / CIE	12			
	CDDI	31			
	Mission intérim	80			
	Création ou reprise activité	2			
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	1			
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	49			
Formation Non qualifiantes	Actions courtes TH - IRFA	2	13%		
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	3			
	FLE Cesam / Formation Linguistique / Ateliers Ling	16			
	Formation non qualifiante (ADM/ COM/INDUS/..)	6			
	DIDAQTE	27			
	Bilan de compétences approfondi	1			
	POEC EAPI / POEI AFPR	1			
	PSOP	1			
	Start Again	2			
	Travail sur projet professionnel	2			
	VAE	2			
	Formation qualifiante	Formation qualifiante ADMINISTRATIF		1	5%
		Formation qualifiante BATIMENT-TP		1	
Formation qualifiante COMMERCE		6			
Formation qualifiante ENTRETIEN		6			
Formation qualifiante ESPACES VERTS		1			
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION		3			
Formation qualifiante INDUSTRIE		2			
Formation qualifiante INFORMATIQUE		1			
Formation qualifiante Autre		4			
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	Chantier ETHIC'O FIL	5	20%		
	Autre chantiers insertion (CFA, C.Ecole, Prévert, SDAT..)	39			
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	13			
	Plateforme VIA	3			
	Action seniors - TALENT CAMPUS	8			
	Aide à la création et reprise d'activité	3			
	Remobilisation	22			
PMSMP	4				
TOTAL		493			

ÉTAPES DE PARCOURS



Commentaires :

- Au 30 novembre, 493 étapes de parcours ont été réalisées. Elles concernent 69 % des participants.

- 62 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 308 étapes).

- 45 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (44 étapes).

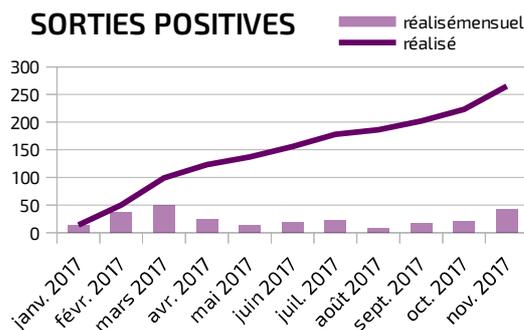
SORTIES

Sorties Positives Mois de novembre	Sorties positives cumulées au 30/11/2017	Sorties « autres » cumulées au 30/11/2017
42	265	274

SORTIES CUMULÉES AU 30/11/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	176	49%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	29	
	FORMATION QUALIFIANTE	60	
Total		265	
Autres	A SA DEMANDE	20	51%
	AUTRE	2	
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	29	
	DEMENAGEMENT	19	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	12	
	MATERNITE	8	
	NON-RESPECT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT	102	
	SANTE	31	
	SITUATION ADMINISTRATIVE INCOMPATIBLE AVEC L'EMPLOI	2	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	49	
Total		274	

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

- 66 % des sorties positives sont des sorties vers l'emploi (176 sur 264).

- 37 % des sorties « autres » sont des sorties pour non respect du contrat d'engagement (abs injustifiées, comportement inadapté, injoignables).

Commentaires :

Au 30 Novembre

- taux de sorties positives / total des sorties : 49 %

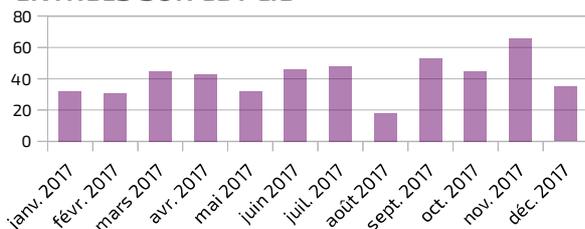
- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, retraite, santé, maternité) : 55 %

PRESCRIPTIONS ET ENTREES

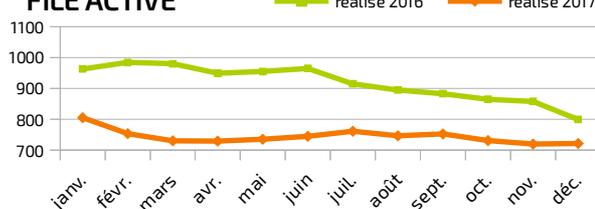
31-déc.-17	ETP	NON EN-TRÉES CUMULÉES	ENTRÉES		Accompagné en 2017	FILE ACTIVE - FA (stock)		
			Entrées Du mois	Entrées 2017		Réelle	dont sur Une action	dont en veille *
TOTAL	12,5	276	35	494	1291	703	1 742	17

*Veille * = pers. momentanément indisponible pour suivre l'accompagnement (max 2 mois)*

ENTRÉES SUR LE PLIE



FILE ACTIVE

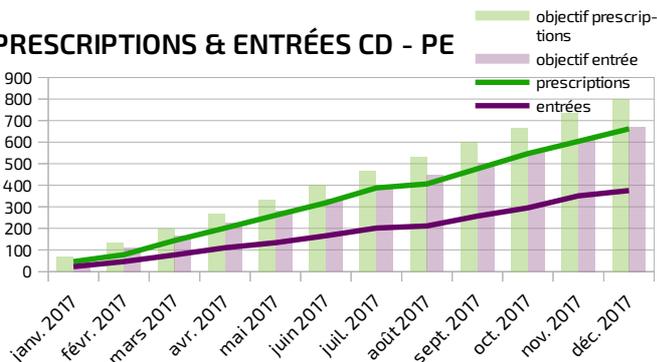


Depuis janvier 2017,
 - 494 entrées ont été réalisées
 - 1291 personnes ont bénéficié d'un accompagnement

- Augmentation du nombre de non-entrées (276 contre 192 en 2016). Soit 1/3 pour absence au RDV, 17 % pour autre accompagnement, 12 % pour problème de santé et 10 % refus d'accompagnement.

- La durée de préaffectation reste en moyenne de 45 jours.

PRESCRIPTIONS & ENTRÉES CD - PE



Commentaires :

Les prescriptions :

- le volume de prescriptions de PE et du CD21 atteint 83 % de l'objectif (soit 662 contre 800)
- 79 % des prescriptions sont orientées par PE (57 %) et le CD21 (22 %)
- 21 % des prescriptions sont orientées par d'autres structures (Milo, Communes,...)

Les entrées :

- Malgré une augmentation des prescriptions de PE et du CD21, le nombre d'entrées est en diminution avec un volume qui atteint 55 % de l'objectif (375 contre 670)
- 76 % => PE (57 %) et CD21 (18%)
- 24 % => autres prescripteurs

Rétrospective des actions de l'année

En 2017, la programmation du PLIE a essentiellement été orientée sur un travail sur l'estime de soi et la confiance en soi des participants.

Une action à destination des femmes a permis à 10 d'entre-elles de retrouver une dynamique et d'amorcer des pistes de projet professionnel.

Une action de formation pour un travail sur la valorisation des compétences et l'estime de soi à destination des seniors a également été mise en place, suivi de l'événement « Regards croisés, ressources cachées » afin de leur permettre de rencontrer des entreprises pour effectuer des simulations d'entretiens.

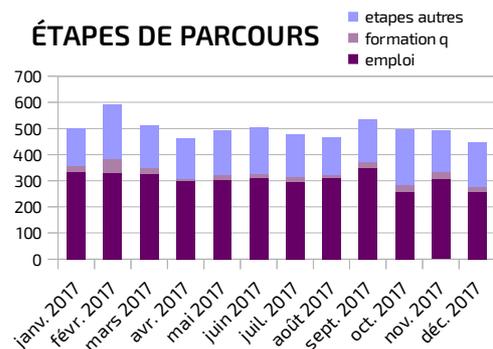
Toujours dans un souci d'amélioration de l'accompagnement des parcours, les référents ont pu bénéficier d'une formation-action pour une harmonisation des pratiques et d'une certification CEP (Conseiller en évolution professionnelle).

PARTICIPANTS EN ÉTAPES DE PARCOURS

En 2017

Classification / Opération		Nb	%		
Emploi	Contrat long (CDI / CDD +6 mois)	216	68%		
	CDD Court (moins de 6 mois)	288			
	Contrat de professionnalisation / Apprentissage	22			
	CAE / CIE	40			
	CDDI	87			
	Mission intérim	414			
	Création ou reprise activité	6			
	Autre - Emploi d'avenir / CESU	16			
	Clauses d'insertion (CTTI / Contrat Pro/ CDD/CDI)	104			
Formation Non qualifiantes	Actions courtes TH - IRFA	7	10%		
	Compétence Clés / Evaluation SDB / CLEA	5			
	FLE Cesam / Formation Linguistique / Ateliers Ling	37			
	Formation non qualifiante (ADM/ COM/INDUS/..)	16			
	DIDAQTE	69			
	Bilan de compétences approfondi	2			
	POEC EAPI / POEI AFPR	7			
	PSOP	2			
	Start Again	18			
	Coaching C BOURBASQUET	6			
	Travail sur projet professionnel	7			
	100C 100E	3			
	VAE	3			
	Formation qualifiante	Formation qualifiante ADMINISTRATIF		4	4%
		Formation qualifiante BATIMENT-TP		11	
Formation qualifiante COMMERCE		9			
Formation qualifiante ENTRETIEN		16			
Formation qualifiante ESPACES VERTS		3			
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION		8			
Formation qualifiante INDUSTRIE		4			
Formation qualifiante TRANSPORT		4			
Formation qualifiante SAP		10			
Formation qualifiante Autre		8			
Dispositif de mobilisation vers l'emploi et de mise en situation professionnelle	Chantier ETHIC O FIL	10	17%		
	Autre chantiers insertion (CFA, C.Ecole, Prévert, SDAT..)	78			
	Plateforme Mobilité/Permis B APIC PE/Bourse aux permis	29			
	Plateforme VIA	7			
	Action seniors - TALENT CAMPUS	21			
	Aide à la création et reprise d'activité	10			
	Remobilisation	95			
	RH Partner	6			
	PMSMP	34			
	TOTAL	1742			

ÉTAPES DE PARCOURS



Commentaires :

En 2017,

- 1742 étapes de parcours ont été réalisées

- 68 % des étapes sont liées à l'emploi (soit 830 étapes).

- 30 % des étapes de mobilisation vers l'emploi sont liées à des chantiers d'insertion (88 étapes)

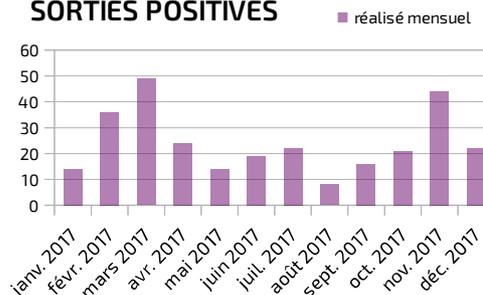
SORTIES

Sorties Positives Mois de décembre	Sorties positives cumulées au 31/12/2017	Sorties « autres » cumulées au 31/12/2017
22	289	299

SORTIES CUMULÉES AU 31/12/2017

Motifs sortie		NB	%
Positives	EMPLOI	196	49%
	EMPLOI AIDE (ou - d'un mi-temps)	32	
	FORMATION QUALIFIANTE	61	
	Total	289	
Autres	A SA DEMANDE	21	51%
	AUTRE	2	
	AUTRE ACCOMPAGNEMENT PLUS ADAPTE	30	
	DEMENAGEMENT	21	
	INDISPONIBLE POUR RECHERCHE D'EMPLOI	14	
	MATERNITE	11	
	NON-RESPECT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT	109	
	SANTE	35	
	SITUATION ADMINISTRATIVE INCOMPATIBLE AVEC L'EMPLOI	3	
	SUIVI PLIE + 30 MOIS	53	
Total	299		

SORTIES POSITIVES



Commentaires :

- 68 % des sorties positives sont des sorties vers l'emploi (196 sur 289)

- 36 % des sorties « autres » sont des sorties pour non-respect du contrat d'engagement (abs injustifiées, comportement inadapté, injoignables).

Commentaires :

En 2017 :

- taux de sorties positives / total des sorties : 49 %

- taux de sorties positives / total des sorties (hors déménagement, décès, retraite, santé, maternité) : 55 %